

Rapport d'activité 2019

SDC 35
ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES



L'édito du président

Didier NOUYOU,
Président du SDE35



L'année dernière, je vous annonçais la naissance d'Energ'iv, notre filiale 100% énergies renouvelables, créée pour atteindre nos objectifs ambitieux de production d'électricité verte et de biogaz en Ille-et-Vilaine. **Quel chemin parcouru depuis !** S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan définitif, nous pouvons déjà nous réjouir de l'impulsion donnée localement aux énergies renouvelables et à la mobilité bas carbone grâce à ce nouvel outil. **Une impulsion collective car de nombreux partenaires - privés, publics et citoyens - contribuent à l'aventure et l'enrichissent de leur diversité.**

En tant qu'acteur public des énergies, le SDE35 a confirmé cette année encore son rôle central en matière de transition énergétique. **En rassemblant au sein d'une même entité les forces vives des territoires ruraux et urbains,** il agit concrètement pour améliorer le quotidien des habitants d'Ille-et-Vilaine. **Grâce à la mutualisation des moyens, humains comme financiers,** il permet de gagner en efficacité et de faire émerger des projets qui, sans lui, n'auraient pas pu voir le jour. Je pense notamment aux nombreux projets de rénovation d'éclairage public ou à la construction de centrales photovoltaïques sur les toitures de nos bâtiments publics.

Je me réjouis de cette dimension collective et partenariale qui est inscrite dans l'histoire du SDE35 et d'Energ'iv et qui correspond aux

souhaits des élus du comité syndical : **soutenir et œuvrer pour la transition énergétique en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire !**

Autre point fort de cette année 2019, **les négociations autour du renouvellement du futur contrat de concession avec Enedis et EDF.** Démarrées fin 2018, elles se sont poursuivies tout au long de l'année grâce à la forte implication des élus membres de la Commission ad hoc et de la Direction du SDE35. Avec l'aide de deux experts juridiques et financiers, nous avons pu définir et travailler les points essentiels de négociation : bilan technique et financier de l'actuelle concession, schéma directeur des investissements, intégration de la transition énergétique, répartition de la maîtrise d'ouvrage et des recettes entre SDE35 et Enedis... Les échanges ont été riches, parfois tendus, et plusieurs points de désaccord majeurs n'ont pu être résolus. Il appartiendra à la prochaine mandature de reprendre le flambeau, mais sur des bases solides et formalisées, qui permettront, je l'espère, d'aboutir à un contrat moderne, équilibré entre les parties, intégrant

pleinement la transition énergétique et la pérennité du patrimoine. **Je souhaite vivement que ces négociations puissent aboutir en 2020 et permettre ainsi à notre syndicat d'énergie de remplir pleinement son rôle d'autorité organisatrice du service public de l'électricité en Ille-et-Vilaine.**

2020 sera la dernière année de mon mandat de Président au SDE35. Après 25 années d'engagement au sein du SDE35, comme membre, vice président ou président, il sera temps pour moi de passer le flambeau ! Je reste bien entendu totalement investi pour cette dernière année de mandature qui s'annonce chargée et passionnante.

Je remercie l'ensemble des élus du comité pour leur investissement et leur implication au sein du SDE35. Mes remerciements vont aussi à tous les agents qui œuvrent chaque jour pour que les missions confiées au syndicat soient réalisées efficacement sur le terrain.



En tant qu'acteur public des énergies, le SDE35 a confirmé cette année encore son rôle central en matière de transition énergétique.

Energ'iv pour une impulsion donnée localement aux Energies Renouvelables et à la mobilité bas carbone



Obligation légale, le Rapport d'Activité annuel pour un Syndicat Mixte comme le SDE35, est aussi l'occasion de retracer et d'illustrer la diversité de nos actions et de nos métiers. Cette année, il a une couleur particulière car **il servira de support de formation aux nouvelles équipes municipales** afin d'être rapidement incollable sur les services que peuvent leur apporter le SDE35 et Energ'iv.

En 2019, le SDE35 a poursuivi sa mue et **a confirmé son rôle majeur dans la transition énergétique du département**. Les défis sont énormes : développement de la mobilité bas carbone, multiplication par trois de la production d'énergie renouvelable, implication citoyenne... et le temps est compté.

Evolution de taille cette année, c'est bien sûr l'accélération des projets d'énergies renouvelables grâce à notre SEM Energ'iv. Après un an d'existence, **ce sont près d'une cinquantaine de projets - et une dizaine de sociétés dédiées - qui sont en développement**, reflétant dans leur forme et leur nature la diversité de notre intervention : projets privés, publics

ou citoyens ; énergies éolienne, photovoltaïque, ou méthanisation... et le tout sur l'ensemble du territoire départemental. **Energ'iv a su en une année développer une offre de services solide, et mettre en place une méthodologie visant à favoriser l'ancrage local des projets.** Avec les élus, les associations comme Taranis ou Énergies citoyennes en Pays de Vilaine (EPV), et les habitants, nous souhaitons faire des projets éoliens des projets de territoire conçus par et pour les acteurs qui le font vivre. L'agilité et la réactivité d'Energ'iv nous permettent également de développer des projets en partenariat avec des acteurs variés : les partenaires financiers et principaux actionnaires, mais aussi des start-up, des sociétés coopératives, des collectifs citoyens, etc. En témoigne, la filiale Bréti-Sun-Park, créée en partenariat avec la société See-You-Sun, afin de proposer une offre clef en main et autofinancée d'ombrières photovoltaïques pour des parkings publics comme privés.

Au-delà de cette partie visible, l'ensemble des métiers du SDE35 évoluent et **je tiens à saluer ici la belle équipe que j'ai la chance de diriger**. Ils ont su en 2019 poursuivre la mutation numérique du syndicat, optimiser les achats de matériels d'éclairage, accueillir et former les nombreux nouveaux arrivants... tout en conservant notre ADN : rendre un service public efficace à toutes les communes du département, les grandes comme les petites, pour des projets structurants ou pour des projets

plus modestes mais essentiels quand il s'agit d'assurer à temps le raccordement au réseau électrique de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises.

Ce développement de nouvelles missions nous conduit vers un public plus large et moins initié. Smart Grids, efficacité énergétique, résilience, méthanisation, électrolyse, flexibilité, mobilité électrique... autant de sujets passionnants mais souvent techniques qu'il convient de **vulgariser**

pour le grand public si l'on veut que la transition énergétique soit l'affaire de tous et notamment des plus jeunes. C'est une des raisons pour laquelle le SDE35 s'est lancé en 2019 dans un programme pédagogique à destination des scolaires, avec le soutien et l'appui des services de l'éducation nationale. C'est aussi une des raisons d'être de notre nouveau site internet, conçu en 2019 et mis en ligne au début de l'année 2020.

Utilisez ces outils pour trouver la solution adaptée à votre territoire, et comptez sur nous pour vous accompagner dans la transition énergétique en cours.

Notre ADN : rendre un service public efficace à toutes les communes du département



Sommaire

L'édito du président	P.3
Faits marquants 2019	P.6
Le SDE35, acteur public de l'énergie en Ille-et-Vilaine	P.10
La Gouvernance du SDE35	P.12
Les enjeux du SDE35	P.14
Mission 1	P.16
Mission 2	P.30
Mission 3	P.42
Mission 4	P.46
Mission 5	P.50
Mission 6	P.56
Mission 7	P.62
Comité du SDE35	P.72
Glossaire	P.74

Faits marquants 2019

Nouveau marché travaux

Le SDE35 a renouvelé son marché de travaux sur les réseaux électriques qui est entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 pour une période de 4 ans. 7 groupements d'entreprises locales ont été retenus pour couvrir l'ensemble du département. **Au total, ce marché représente plus de 90 millions d'euros d'investissement.**

Pour ce nouveau marché, le SDE35 a renforcé ses critères environnementaux et d'insertion afin de **favoriser les entreprises ayant engagé une démarche environnementale et responsable.** Le montant élevé de ce marché public témoigne du rôle significatif du SDE35 en tant qu'acteur économique sur le bassin d'emploi d'Ille-et-Vilaine. Il contribue au développement du tissu économique local en soutenant les entreprises du bâtiment et en créant des emplois dans le secteur du BTP : environ 250 emplois équivalent temps plein.



Vers un nouveau contrat de concession

Le contrat de concession actuel, signé pour 30 ans, prend officiellement fin le 1er juillet 2022.

Néanmoins, compte-tenu de l'accord-cadre conclu en décembre 2017 entre la FNCCR, France Urbaine et les concessionnaires, le SDE35 travaille depuis 2018 à son renouvellement. Les négociations avec les concessionnaires Enedis et EDF ont démarré le 26 mars 2019. Près de vingt groupes de travail thématiques ont eu lieu : schéma directeur des investissements, bilan comptable, transition énergétique et volet contractuel. Cinq instances de négociations ont également été menées durant l'année 2019 avec les élus de la commission concession désignés pour ces négociations, et les représentants dédiés d'EDF et Enedis. **La phase de négociation a été interrompue en décembre 2019 pour reprendre avec le nouvel exécutif.** Une délibération retraçant les principaux points de désaccord a été prise par le comité syndical, qui a également provisionné les fonds nécessaires à un éventuel contentieux avec Enedis en cas de désaccord persistant.

Soutien des mobilités bas-carbone

L'action du SDE35 en faveur des mobilités bas-carbone s'est maintenue en 2019 avec la promotion du GNV et de la mobilité électrique. Suite à plusieurs études de faisabilité menées en 2018, le SDE35 via sa Société d'Économie Mixte (SEM) Energ'IV a constitué avec les autres SEM bretonnes la SAS Bretagne Mobilité GNV et recruté un maître d'œuvre pour la réalisation des 4 premières stations. Quant à la mobilité électrique, le réseau Béa intègre depuis janvier 2019 les 12 bornes de recharge de Rennes Métropole. Un nouveau plan de déploiement complémentaire est à l'étude. Autre nouveauté, le réseau Béa a rejoint un réseau breton nommé Ouest Charge qui intègre aussi les bornes des départements des Côtes d'Armor et du Finistère.

Au total, Ouest Charge permet aux utilisateurs électromobiles d'accéder à plus de 500 bornes de recharge !

Dernière nouveauté 2019, c'est le passage à la tarification. Prévues dès le déploiement des premières bornes, la tarification est effective depuis avril 2019, selon un principe de prix au kWh afin d'être le plus équitable possible.



Inauguration de la borne de la Halle Martenot à Rennes en présence de JJ Bernard, Vice-Président en charge des Transports à Rennes Métropole et de Didier Nouyou, Président du SDE35.

Le SDE35 partenaire d'InOut 2019

InOut est l'évènement rennais autour des nouvelles mobilités qui propose une partie « In » en format conférence et une partie « Out » en format exposition. David Clause, DG du SDE35 est intervenu lors d'une table ronde sur « Smart mobilité, smart énergies, smart conduite »

pour échanger sur l'adaptation du réseau aux nouvelles formes de mobilités.

Le SDE35 était également présent sur le Village des mobilités durables dressé sur l'Esplanade Charles de Gaulle les samedi 30 et dimanche 31 mars. Les étudiants du Master « Mobilités » de l'Université Rennes 1 ont animé le stand tout le week-end et proposé des simulations de recharge sur la borne Béa.



Le SDE35 co-organise un séminaire « Mobilités intelligentes »

Le Pacte Métropolitain d'Innovation, conclu entre l'Etat et Rennes Métropole en janvier 2017, a été complété d'un contrat de coopération associant l'ensemble des EPCI de l'aire urbaine élargie de Rennes, qui a permis de mener de nombreuses études et expérimentations en matière de mobilités intelligentes, restituées à l'occasion d'un premier séminaire, en octobre 2018. Cette dynamique territoriale s'est poursuivie et un 2^{ème} séminaire a été organisé en novembre 2019 auquel le SDE35 a participé activement sur le volet bas carbone.

Réunissant près de 160 acteurs de la mobilité (élus, agents et opérateurs publics et privés),

cette journée a permis de défricher et d'imaginer ensemble de nouveaux champs de coopérations, de partager des initiatives et expériences en matière de mobilités durables.





Stand du SDE35 sur le marché de Dinard

Semaine de la mobilité sur le Pays de Saint Malo

Le SDE35 a participé à la semaine de la mobilité organisée par le Pays de Saint Malo fin septembre 2019 en tenant un stand sur les villages dédiés à Saint Malo, Dinard, Tinténiac et Dol de Bretagne.

Pour cet évènement, le SDE35 a réalisé, en partenariat avec l'ALEC du Pays de Rennes, une exposition nomade sur les mobilités de demain.



Signature de la convention d'adhésion de Brest Métropole au PEBreizh lors du congrès de la FNCCR

37^{ème} congrès FNCCR à Nice

Du 1^{er} au 3 octobre 2019, une dizaine d'élus et d'agents du SDE35 étaient présents au 37^{ème} congrès de la FNCCR à Nice. Réunis sous la bannière PEBreizh avec le SDE22, le SDEF et Morbihan énergies, les syndicats bretons ont profité de cet évènement pour célébrer le premier anniversaire de leurs SEM et pour mettre en lumière l'adhésion de Brest Métropole au PEBreizh. **Plus de 1 700 congressistes**, entre adhérents de la FNCCR, collectivités et entreprises du secteur, ont participé à ces 3 jours d'exposition, ateliers et tables-rondes sur le thème : **« Nouveaux enjeux de solidarité sociale et territoriale : quelles réponses des services publics ? »**.

Lancement d'un programme pédagogique « jeune public »

Le SDE35 a lancé, à la rentrée scolaire 2019, un programme pédagogique autour des enjeux de la transition énergétique à destination de toutes les écoles et centres de loisirs d'Ille-et-Vilaine.

Ces animations sont réalisées par des intervenants spécialisés dans le domaine de l'énergie, avec le soutien de la Direction académique (DSDE35).

Toujours en 2019



Livrets à destination de tous les enfants bénéficiaires du programme pédagogique du SDE35



Atelier mobilité bas carbone animé par David Clause, DG du SDE35

Les rencontres de l'Energie

Au programme, tour d'horizon des sujets d'actualité au SDE35 : **Energ'iV, renouvellement du contrat de concession, groupement d'achat énergie, etc.**

Ces réunions ont également été l'occasion de faire un point sur le futur renouvellement du comité syndical lors des élections municipales de 2020 afin de repreciser la procédure de désignation de nouveaux délégués. **Des ateliers thématiques ont également été proposés aux élus afin d'approfondir les sujets de façon plus ludique et interactive.**



Cérémonie de remise de diplômes de la promotion 2018/2019 du Master Mobilité Durable

Le SDE35 parrain du Master Management de la Mobilité Durable

Le SDE35 renforce ses partenariats et devient membre de la Fondation de l'Université Rennes 1.

Une charte de parrainage a été signée avec le Master GPLA (Gestion de Production Logistique Achat) parcours Management de la Mobilité Durable. **Ce parrainage renforce les liens du syndicat d'énergie avec le monde universitaire et permet aux étudiants de bénéficier de l'accompagnement des professionnels du SDE35 dans leur parcours de formation.**

Le SDE35, acteur public de l'énergie en Ile-et-Vilaine



Crée en 1964, le SDE35 est un syndicat mixte composé de 333 communes, de 8 EPCI et de Rennes Métropole.

FONCTIONNEMENT

56
agents

GOVERNANCE

1 président

5 vice présidents

1 comité syndical

7 commissions thématiques

BUDGET

42M€

dont **26M€** investis sur les réseaux électriques

675 opérations sur réseaux électriques en 2019

PATRIMOINE ÉLECTRIQUE

12 025 km de réseaux HTA

14 412
km de réseaux BT

16 455
transformateurs

Données 2019

COMPÉTENCES

GARANT DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ

- Propriétaire des réseaux basse et moyenne tension
- Contrôle de l'activité des concessionnaires Enedis (et EDF)
- Maître d'ouvrage de travaux sur réseaux

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- 184 communes et EPCI adhérents
- 60 000 points lumineux en gestion
- Maîtrise d'ouvrage de travaux de rénovation et d'extension
- Subvention pour les collectivités non adhérentes

ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Développement des énergies renouvelables : **SEML Energ'IV créée en 2018, 50 projets à l'étude : photovoltaïque, méthanisation, éolien...**
- **Accompagnement de la transition énergétique des territoires** : groupement de commandes d'énergie, contribution aux Plans Climat des intercommunalités, etc.
- Développement de la mobilité durable :
 - > **Bornes de recharges pour véhicule électrique** : Réseau Béa de 103 bornes de recharge, 787 utilisateurs détenteurs d'un badge, 23 995 charges en 2019
 - > **Stations d'avitaillement GNV** : 6 projets en cours de développement
 - > **Réseaux de distribution Gaz** : 2 concessions en cours de passation

La Gouvernance du SDE35

Réunissant les 333 communes d'Ille-et-Vilaine, le SDE35 est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département. Syndicat mixte, le SDE35 est administré par un comité syndical

constitué de représentants des collectivités membres réparties en 3 collèges électoraux. Les élus représentent l'ensemble du département, Rennes Métropole inclus.



Jean-Luc DUPUY,
vice-président
chargé des travaux

Jean-Claude BELINE,
vice-président
chargé de l'énergie

DANIEL GUILLOTIN,
vice-président
chargé de l'éclairage

DIDIER NOUYOU,
Président, en charge
de la communication
et de la concession,

LOÏC GODET,
vice-président chargé
de l'informatique
et des communication
électroniques,

CHRISTOPHE MARTINS,
vice-président chargé
des finances
et de l'administration.

Le Bureau

Jean-Luc Dupuy, vice-président chargé des travaux, Jean-Claude Beline, vice-Président chargé de l'énergie, Daniel Guillotin, vice-Président chargé de l'éclairage, Didier Nouyou, Président, en charge de la communication et de la concession, Loïc Godet, vice-Président chargé de l'informatique et des communications électroniques et Christophe Martins, vice-Président chargé des finances et de l'administration.

Le Bureau du syndicat est composé de 6 membres : le président et les 5 vice-Présidents. **Le Bureau exerce par délégation du Comité certaines prérogatives en matière d'attributions financières et surtout il prépare les décisions proposées au Comité sur la base, notamment, du travail des commissions.** En 2019, le Bureau s'est particulièrement impliqué dans la négociation du contrat de concession avec Enedis et EDF.

Le Comité syndical

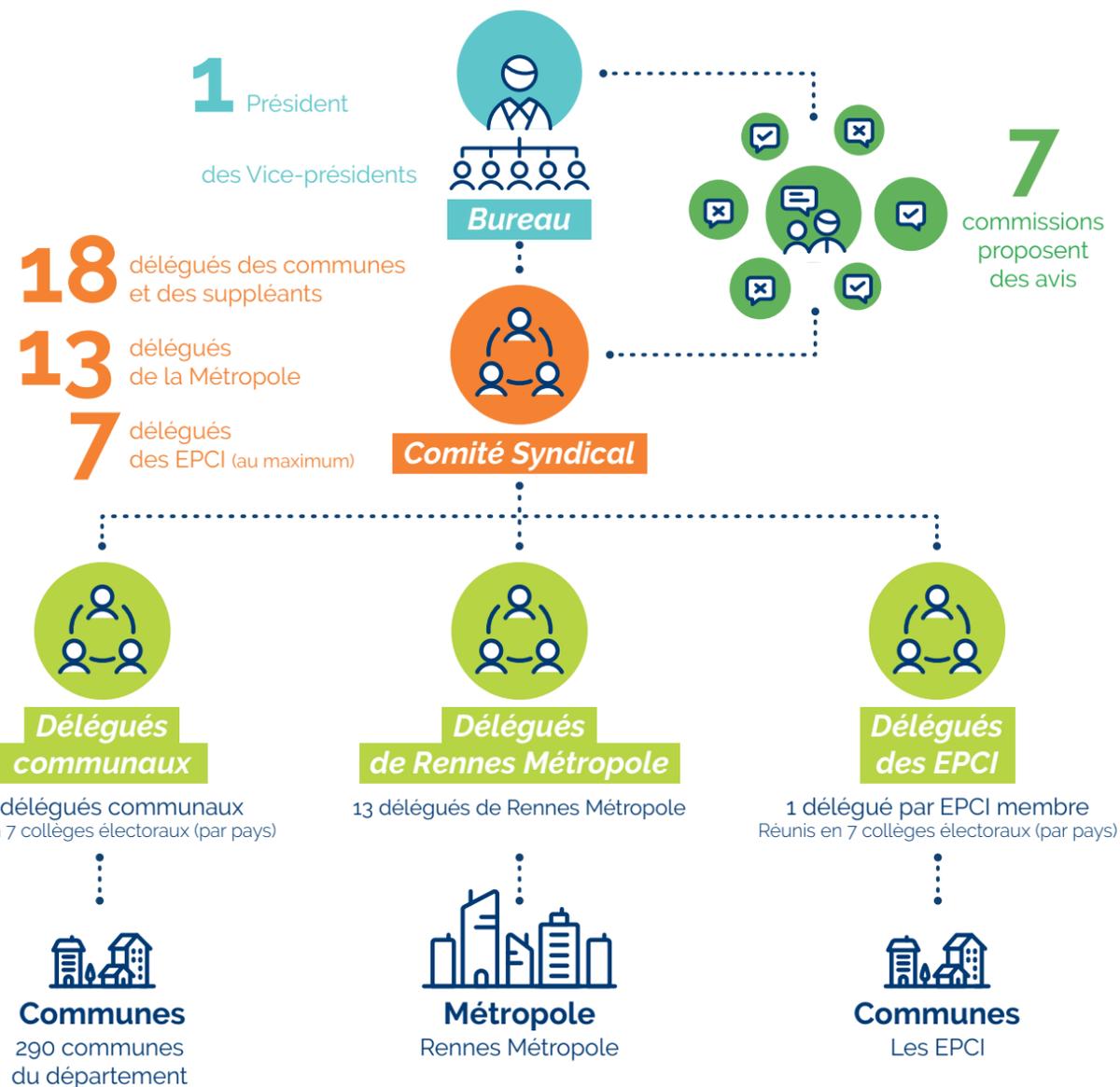
Le comité syndical du SDE35 est composé en 2019 de 36 titulaires et 33 suppléants. Le comité élit le président, les vice-présidents et les membres du bureau. Il administre le syndicat, vote le budget, le compte administratif et les délégations. Il définit également les modalités des interventions financières du syndicat en faveur des collectivités adhérentes. **Le comité syndical s'est réuni à 8 reprises en 2019 et a pris 89 délibérations.** On peut retenir parmi les décisions importantes du Comité en 2019 : des consultations pour

le marché de détection et géo-référencement des réseaux d'éclairage public et pour le groupement d'achat d'énergie, une dizaine de prises de participation d'Energ'IV dans des sociétés de projets, le lancement du programme pédagogique sur la transition énergétique, l'approbation du diagnostic technique partagé de la concession électrique, la signature d'une convention de partenariat avec le pays de St Malo pour la réalisation d'une étude Enr.

Les Commissions thématiques

Les délégués du Comité Syndical et leurs suppléants peuvent participer à 7 commissions (Energie/ Eclairage/ Travaux / Finances / Informatique / Concession / Communication),

lieu privilégié d'échanges et de travail entre élus et services. **Les projets y sont évoqués très en amont et le travail réalisé permet d'alimenter les décisions du bureau et du comité syndical.**



8
réunions
comité

36
délégués

89
délibérations



Les enjeux du SDE35 déclinés en 7 missions

M1

Réduire les consommations énergétiques

- **Rénover et assurer** la performance des installations d'éclairage public
- **Sensibiliser** la population
- **Participer** à la maîtrise des consommations d'énergie des collectivités
- **Favoriser** des initiatives de MDE réseaux
- **Adapter** les modes de travail du SDE35

M3

Développer les énergies renouvelables

- **Créer** une entreprise publique locale énergies renouvelables
- **Initier** des achats d'énergie renouvelable groupés
- **Favoriser** le développement de boucles d'autoconsommation
- **Développer et accompagner** des projets de réseau de chaleur

M5

Mutualiser les moyens et les expériences

- **Organiser** des groupements d'achat d'énergie pour les collectivités
- **Accompagner** la réalisation des PCRS
- **Accompagner** les EPCI sur la voie de la transition énergétique
- **Contrôler** la taxe sur l'électricité pour des tiers
- **Mutualiser** les travaux et les infrastructures de réseaux
- **Favoriser** l'Open Data
- **Contribuer** activement au développement du PEBreizh
- **Participer** à la vie des réseaux

M2

Améliorer l'efficacité énergétique

- **Améliorer** les performances du réseau de distribution de l'électricité
- **Développer** le réseau de gaz
- **Promouvoir et développer** la mobilité bas-carbone (électrique, gaz, hydrogène)
- **Optimiser** le réseau grâce aux NTIC (Smart grids réseaux)
- **Développer** les synergies d'interface et d'interconnexion des réseaux

M4

Développer la relation aux usagers

- **Faciliter** la participation des représentants des usagers à la vie des services publics locaux (CCSPL)
- **Soutenir et accompagner** des projets décentralisés de coopération internationale
- **Assurer** le suivi des réclamations
- **Participer** au financement du Fonds de Solidarité Logement pour aider les populations en situation de précarité à faire face à leurs dépenses d'énergie

M6

Assurer le contrôle de concessions

- **Concession d'électricité**
- **Concession gaz**

M7

Développer des moyens généraux adéquats

- **Contrôler** la perception de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité
- **Se doter** de systèmes d'information performants
- **Développer** des services supports compétents

Mission 1 : Réduire les consommations énergétiques



Réduction des consommations d'énergie, optimisation des achats de matériels, respect des normes d'accessibilité, lutte contre la pollution lumineuse, continuité de services, mutualisation de moyens... autant d'enjeux importants couverts par l'Eclairage Public, **une des compétences optionnelles du SDE35 proposées aux communes et EPCI d'Ille-et-Vilaine.**

Début 2020, plus de 180 collectivités ont transféré la compétence Eclairage Public au SDE35, qui gère ainsi au quotidien près de 60 000 points lumineux.

Le SDE35 participe également au financement des travaux de rénovation d'éclairage menés par toutes les communes du département. **Le but : réduire les consommations d'énergie et lutter contre la pollution lumineuse.**



CHIFFRES CLÉS EN 2019

186 collectivités ayant **transféré leur compétence éclairage**

57 400 points lumineux gérés

128 opérations d'éclairage **achevées**

1 500 Km linéaire de réseau d'éclairage public

60 participants Petit déjeuner technique auprès des élus

10,6 GWh cumac Collecte des Certificats d'Economies d'Energies 2019

MOYENS

Rénover et assurer la performance des installations d'éclairage

10 170 118,12 €

5 895 818,09 €

Sensibiliser la population

63 477,51 €

-

Participer à la maîtrise des consommations d'énergie des collectivités

32 764,36 €

33 294,79 €

Favoriser des initiatives de MDE Réseau

2 472,33 €

-

10 268 832,32 €

5 929 112,88 €



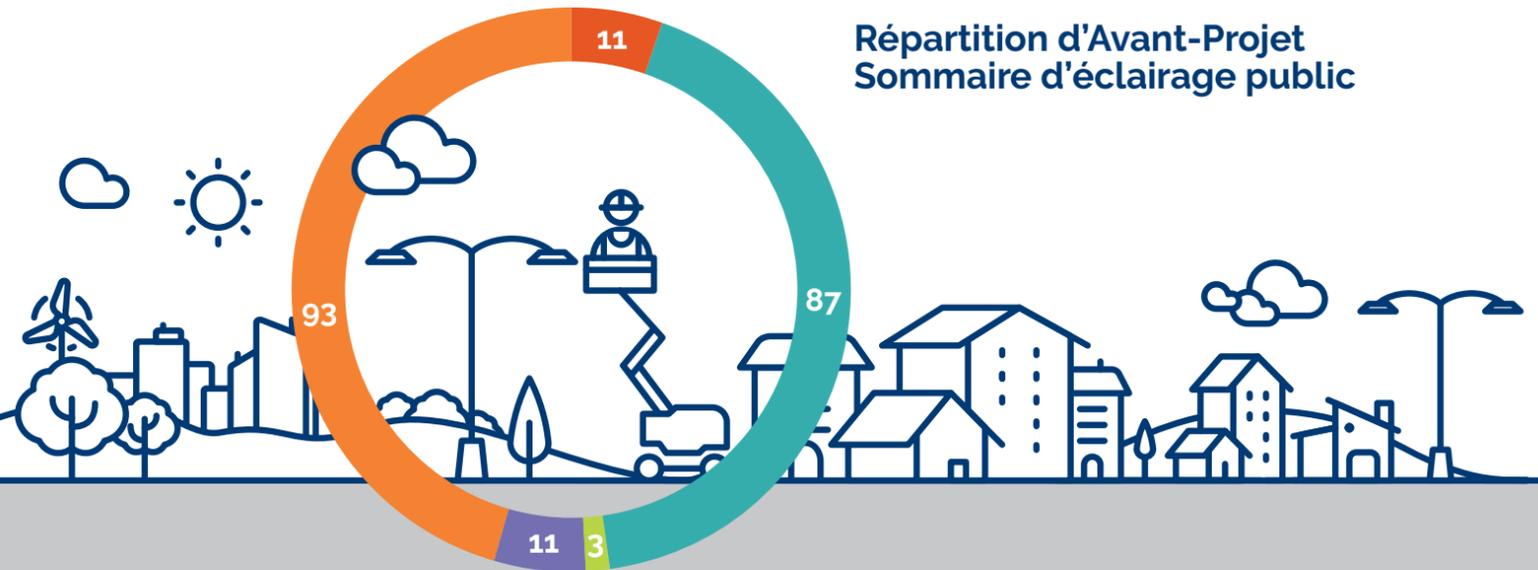
“ RÉNOVER LES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les études préalables

Le bureau d'études du SDE35 réalise à la demande des communes les études préalables à la rénovation ou à l'extension de leur réseau d'éclairage public. Depuis 2019, priorité est donnée aux études menées pour le compte des communes ayant transféré la compétence, car nous disposons alors de toutes

les données patrimoniales, et aux projets d'effacements. Autre nouveauté, le SDE35 réalise dorénavant au stade des études préalables, le diagnostic des réseaux existants, ceci afin d'être plus fiable dans les budgets prévisionnels.

Répartition d'Avant-Projet Sommaire d'éclairage public



- Éclairage sur les terrains de sport extérieur
- Rénovation de l'éclairage
- Mise en lumière d'un espace public
- Extension d'éclairage en lotissement ou ZAC
- Extension d'éclairage le long de la voirie

Depuis 2019, il y a un fort accroissement du nombre d'études préalables qui s'explique par l'ajout de 14 nouvelles collectivités ayant transféré leur compétence au syndicat en 2019.

Les travaux

- **La rénovation des installations énergivores** par l'installation de luminaires LED plus performants et limitant la pollution lumineuse.
- **L'éradication systématique des lampes à vapeur de mercure** type Ballon Fluo (BF).
- **L'installation de systèmes de détection de présence** de personnes et/ou de véhicules permettant de réduire les durées de fonctionnement.
- **L'installation d'horloges astronomiques** permettant de programmer et moduler les éclairages en fonction du cycle solaire.
- **Les extensions de réseaux** liés aux aménagements urbains ou aux lotissements. Certaines extensions éloignées des réseaux peuvent faire l'objet de l'installation de mats autonomes.
- **La rénovation** dans le cadre de projets d'effacements coordonnés de réseaux.
- **La mise en valeur par la lumière** de sites et monuments.
- **Les éclairages** de terrains de sports.

Les subventions

Les communes ou EPCI réalisant eux-mêmes leurs travaux de rénovation sont susceptibles de bénéficier d'aides du SDE35.

Nombre de projets subventionnés en 2019 :

43

Montant total de subventions accordé en 2019 :

508 000 €



Rue de Vitré - Saint-M'Hervé, avant travaux



Rue de Vitré - Saint-M'Hervé, après travaux

Focus SUR...



TEPCV

Le SDE35 a participé activement au programme national « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV).

Il visait à soutenir, à l'échelle des EPCI, les actions de réduction de la consommation énergétique grâce à la mobilisation d'aides financières de l'Etat venant en complément de celles apportées par le SDE35.

Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné

Enveloppe globale de 2 000 000 € pour cofinancer des actions en faveur de la transition énergétique.

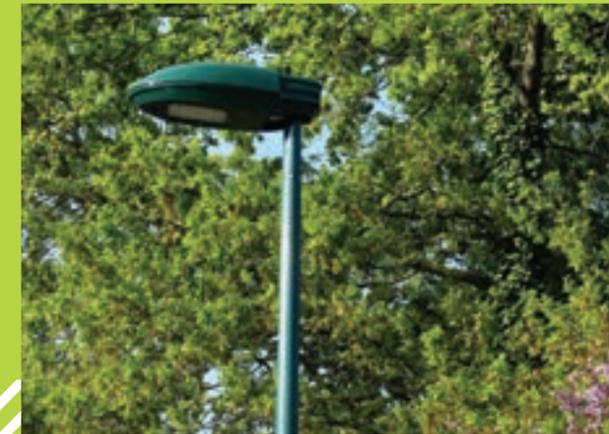
Montant total des travaux :

377 353 € TTC

Montant pris en charge par le SDE35 (subventions et TVA) :

191 969 € TTC

Communes concernées par des travaux de rénovation de leur éclairage public : **St-Germain, Melesse, Vignoc, St-Gondran, Guipel et Montreuil-le-Gast**



Rénovation de 231 points lumineux avec une puissance déposée de 33.4 kW pour une puissance nouvellement installée de 8.2 kW. La réduction de puissance est de 76 %, ce qui devrait permettre aux communes une économie de fonctionnement de plus de 56 000 € sur les dix prochaines années.

Montant pris en charge par la subvention TEPCV :

76 912 €

Montant pris en charge par les communes :

108 470 €

Vitré communauté

Enveloppe globale de 2 000 000 € pour cofinancer des actions en faveur de la transition énergétique.

Communes concernées par des travaux de rénovation de leur éclairage public : **Pocé-les-Bois, Etrelles, Montreuil- sous- Pérouse et St-Aubin-des-Landes**

Rénovation de 324 points lumineux avec une puissance déposée de 44,2 kW pour une puissance nouvellement installée de 13,3 kW. La réduction de puissance est de 70 %, ce qui devrait permettre aux communes une économie de fonctionnement de plus de 56 000 € sur les dix prochaines années.

Montant total des travaux :

629 757 € TTC

Montant pris en charge par le SDE35 (subventions et TVA) :

188 927 € TTC

Montant pris en charge par la subvention TEPCV :

314 878 €

Montant pris en charge par les communes :

125 951 €



Roche aux Fées Communauté

La Ville de Retiers a engagé un programme ambitieux de son parc d'éclairage public dans le cadre de la convention TEPCV. Celui-ci s'est achevé début 2020.

Rénovation de 184 points lumineux avec une puissance déposée de 64 kW pour une puissance nouvellement

installée de 29 kW. La réduction de puissance est de 55 %, ce qui devrait permettre à la commune une économie de fonctionnement de plus de 50 000 € sur les dix prochaines années. La modernisation des installations a aussi permis une réduction de 17 % d'émissions de CO².

Montant total des travaux :

478 000 € TTC

Montant pris en charge par le SDE35 (subventions et TVA) :

200 652 € TTC

Montant pris en charge par la subvention TEPCV :

197 989 €

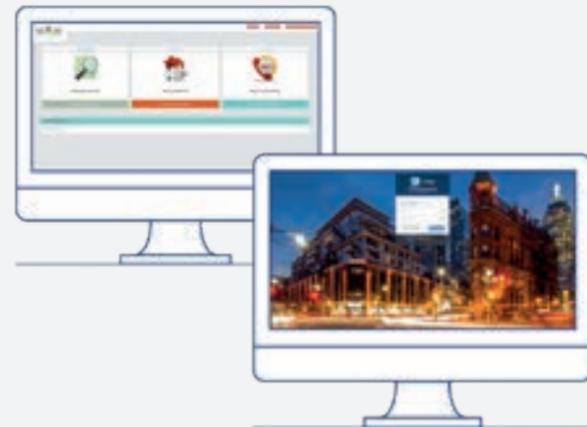
Montant pris en charge par les communes :

79 773 €



Une fois le transfert effectif, le SDE35 assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux neufs ainsi que la maintenance et l'exploitation des installations.

Les élus et services des collectivités ont à disposition une interface web de maintenance où elles peuvent accéder à leur patrimoine et déclarer les pannes ou demandes d'intervention.



Depuis le 1er janvier 2019, la contribution des communes à l'exercice de la compétence éclairage est modulée en fonction du type de matériel.

Ce choix des élus du SDE35 vise à inciter les communes à accélérer le renouvellement du parc afin d'ajouter aux économies d'énergie, des économies de maintenance.

Le tarif est resté inchangé au 1^{er} janvier 2020.

Lampe Led : **12 €**
par point lumineux pour toutes les communes

Lampe à décharge :

20 € par point lumineux pour les communes B, C et les EPCI

25 € par point lumineux pour les communes A (*) et les EPCI

(*) Commune urbaine percevant 100 % de la taxe électricité sans reversement partiel au SDE35

Ce tarif intègre la maintenance préventive et la maintenance curative.

La maintenance préventive

Les interventions de maintenance préventive visent à limiter les défaillances des installations d'éclairage public.

Elles permettent de vérifier le bon fonctionnement du parc (luminaires et appareils de commande et de contrôle dans les armoires), de régler les horloges, de nettoyer les installations et de remplacer si nécessaire les sources lumineuses



Les dépannages et les petits travaux

Les travaux de maintenance ont pour objectif de rétablir les installations d'éclairage public suite à des événements non prévus.

En cas de dysfonctionnements observés par la collectivité, celle-ci peut effectuer une demande d'intervention en ligne.

En fonction de l'urgence de la situation, il existe 3 types de dépannage (normal, accéléré et d'urgence) avec des délais d'intervention gradués.

Les travaux de réparation sont pris en charge par le SDE35 et réalisés par les entreprises de travaux avec du matériel issu des marchés ad'hoc.

Nombre de petits travaux engagés en 2019 :

329

Montant associé :

158 000 €

Les réglages d'horloges et les extinctions « cœur de nuit » et « estivales »

En application des arrêtés municipaux régissant les heures de fonctionnement de l'éclairage public, ou par des demandes ponctuelles liées à des événements locaux, les entreprises de maintenance sont régulièrement sollicitées pour intervenir sur les horloges.

Afin de réduire les charges liées à ces déplacements, le SDE35 a lancé en 2019 un programme d'automatisation de ces équipements.



ASSURER LA MAINTENANCE DU SERVICE D'ECLAIRAGE PUBLIC

Expertise technique, sécurité des installations, rationalisation des coûts, accès à des outils numériques de gestion du patrimoine, optimisation de la performance énergétique... autant de raisons qui conduisent chaque année de nouvelles collectivités d'Ille-et-Vilaine à confier au SDE35 la maintenance de leur patrimoine d'éclairage public.

Durant l'année 2019, ce sont **14 nouvelles collectivités qui ont décidé de nous faire confiance** : Guipry-Messac, Availles-sur-Seiche, Muël, Vignoc, La Bosse de Bretagne, Louvigné de Bais, Mesnil-Roch (Lanhelin), Marcillé-Robert, Bleruais, Landujan, Amanlis, Châteaugiron, Liffré et Liffré-Cormier-Communauté.

A la date de publication du présent rapport, **184 collectivités locales ont transféré leur compétence Eclairage Public au SDE35.**

Répartition des collectivités en transfert de compétence

■ EPCI ■ Communes



174

EVOLUTION DES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Description des prestations	2015	2016	2017	2018	2019	Évolution 2018/2019
Dépannage normal	674	681	643	677	600	-11%
Dépannage points lumineux illumination	20	40	26	38	23	-39%
Dépannage points lumineux sportifs	32	37	54	56	54	-4%
Dépannage accéléré	436	472	527	537	607	13%
Demande de réglage d'horloges	171	181	246	219	277	26%
Intervention d'urgence	162	178	173	190	176	-7%

Malgré l'augmentation du nombre de points lumineux en gestion, **la baisse régulière des interventions pour dépannage se poursuit.**

Ce résultat est le reflet de la maintenance préventive et des investissements en renouvellement portés par les communes avec l'appui financier du SDE35.

A contrario, les installations d'illuminations du patrimoine et d'éclairage sportif, qui ne font pas l'objet d'un entretien préventif, ne bénéficient pas de cette baisse.

On peut noter également la poursuite de la hausse de demande de réglages d'horloge, les investissements réalisés sur leur automatisation doivent être poursuivis.

La gestion patrimoniale

Le SDE35 gère le patrimoine d'éclairage public des communes adhérentes et toutes les obligations associées : cartographie, réponses aux DT et DICT, consignations et déconsignations... L'arrivée de 14 nouvelles communes en 2019 a nécessité la réalisation d'un état zéro de leur patrimoine : collecte des données existantes, recensement et diagnostic des points lumineux et des armoires et intégration dans la base SYECL. Ces données cartographiques sont ensuite mises à disposition

de chaque commune via l'interface web de maintenance. Par contre, l'année 2019 n'a pas permis d'aboutir à la mise à jour de la base patrimoniale des communes existantes, malgré une forte attente des communes concernées.

Ce travail devrait aboutir au troisième trimestre 2020 et permettre d'éditer, pour chaque commune, un rapport d'activité annuel du service éclairage qui intégrera des préconisations de renouvellement.

- 11 %

de pannes déclarées auprès du SDE35 en 2019

Un catalogue de fournitures d'éclairage public à disposition des communes

Afin de proposer une large gamme de matériels d'éclairage public aux collectivités, tout en les faisant bénéficier de prix négociés, **un marché dédié a été mis en œuvre pour la première fois en 2019 par le SDE35.** Il a donné lieu à la publication du premier catalogue de fournitures référencées par le SDE35, qui permet de donner aux élus toutes les informations utiles à leur choix : design, couleur, qualité du matériel, délais d'approvisionnement... et bien sûr coût.

En attribuant l'ensemble des commandes à un nombre restreint de fournisseurs, un effet de levier a pu s'opérer sur les prix et a permis d'obtenir un gain moyen de 16 % sur l'ensemble des lanternes retenues.

Des exigences de performance et de conception ont été intégrées dans le marché de fourniture afin de prescrire des matériels de qualité. La publication le 27 décembre 2018 d'un arrêté relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses a conduit à des adaptations à la marge de la liste des fournitures retenues afin d'anticiper le durcissement des normes techniques en 2020.

Du fait des opérations engagées sur les précédents marchés, qui ont vu leur réalisation effective en 2019, le premier bilan de ce marché n'est pas représentatif de l'activité. Les commandes effectuées entre son démarrage mi 2019 et février 2020 sont les suivantes :

- 752 luminaires
- 656 mâts
- 577 horloges AS4

Pour un montant total de :

932 000 €

Au-delà du gain financier, ce marché et la création d'un poste d'acheteur dédié permet aujourd'hui de mieux maîtriser la relation fournisseurs : gestion des délais de livraison et du Service Après-Vente (SAV).



Un nouveau marché d'éclairage intégrant travaux et maintenance

Sur la base des prescriptions de maintenance révisées par la commission éclairage, **un nouveau cahier des charges du marché d'éclairage public a été mis en consultation** entre juillet 2018 et janvier 2019. Afin d'obtenir des prix satisfaisants, le SDE35 a mené une phase de négociation et a dû relancer la consultation pour 2 lots, non attribués à l'issue de la première phase de consultation. Les 3 lots géographiques ont été attribués entre novembre 2018 et janvier 2019 à **SPIE et Bouygues Energie Services** à des conditions économiques meilleures que le précédent marché.

Dans le nouveau marché, l'accent a été mis sur la programmation des opérations afin d'optimiser les délais d'intervention du SDE35. Le nouveau marché privilégie également une vision globale des projets d'éclairage public puisqu'il englobe la maintenance, les études, les travaux et la gestion patrimoniale. **Cela doit permettre d'être plus efficient dans la gestion du parc d'éclairage public.**

Les prestations de maintenance ont été modifiées pour différencier les interventions sur les luminaires Led par rapport aux luminaires plus énergivores.

Le premier bilan réalisé fin 2019, notamment durant les 6 ateliers « éclairage » des Rencontres de l'Energie, a montré que **le nouveau marché répond globalement aux objectifs.** La mise en place de réunions mensuelles avec les prestataires a notamment permis d'échanger régulièrement sur les chantiers en cours et de fluidifier leurs réalisations.

Focus SUR...

LA DÉTECTION ET LE GÉO-RÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX

Dans le cadre de la réforme anti endommagement des réseaux, la loi impose aux gestionnaires de réseaux de garantir, à partir de 2020 pour les unités urbaines et à partir de 2026 pour tous les territoires, un géo-référencement des réseaux sensibles, dont l'éclairage public, avec une précision de classe A (incertitude de 40 cm) lors des réponses aux DT/DICT. **A part ceux posés récemment, la grande majorité des réseaux d'éclairage public ne respectent pas cette précision.**



Afin de répondre à cette obligation, le SDE35 a conçu, en 2019, un marché de détection et de géo-référencement des réseaux, qui a été attribué en octobre 2019 aux entreprises **GEOSAT, SDRE et ETUDIS**.

Les premiers relevés ont été effectués début 2020 ; la mission, pour l'ensemble des collectivités ayant transféré leur compétence, durera 3 ans. **Le coût, estimé à près de 900 000 €, est intégralement pris en charge par le SDE35.**



LES EXTINCTIONS ESTIVALES

L'une des solutions pour réduire les consommations d'énergie et la pollution lumineuse, et ainsi agir pour restaurer la biodiversité de notre environnement, passe par **l'extinction de l'éclairage public** lorsque la durée du jour est naturellement suffisante pour répondre aux principaux besoins des habitants en matière de sécurité.

Cette mesure, pratiquée chaque année par de plus en plus de communes, vient compléter **les extinctions « cœur de nuit »** déjà très largement utilisées par les communes d'Ille-et-Vilaine.

	2019
Période moyenne de l'extinction totale	15 mai au 31 août soit près de 3 mois ½ par an
Nombre de communes ayant décidé l'extinction estivale	27
Proportion des communes en transfert de compétence	15 %
Nombre de points lumineux éteints	10 117
Proportion du parc SDE35	18 %

Cette action volontariste reste une décision de la commune, mais elle est encouragée et accompagnée par le SDE35 : modalités pratiques, retours d'expérience, économies d'énergies espérées, ...

LE SDE35, ACTEUR DE LA « SMART CITY »

En tant que partenaire du projet SMILE (Smart Ideas to Link Energies), dont l'objectif est de déployer, dans l'Ouest français, un réseau énergétique intelligent, **le SDE35 accompagne techniquement et financièrement les projets d'éclairage public intelligent** portés par des communes d'Ille-et-Vilaine.

Pour la première fois en 2019, le SDE35 a voté un programme spécifique d'investissement sur le réseau d'éclairage, sans demande de participation financière des communes concernées.

Il a permis une campagne de rénovation des systèmes de gestion de l'éclairage (horloges). **Ce programme est l'occasion d'intégrer les nouvelles technologies d'objets connectés permettant d'augmenter le nombre d'actions à distance.**

Ces expérimentations sont menées sur la télégestion des armoires afin de participer au développement de l'éclairage public intelligent de demain.

Ce programme a permis le remplacement de 346 horloges pour un montant engagé de 165 000 € HT. Le but poursuivi est triple :

- Uniformiser les allumages et les extinctions
- Réduire le nombre d'interventions
- Réduire la consommation énergétique

“ SENSIBILISER LA POPULATION ET PARTICIPER À LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



Actions de sensibilisation

Public « élus »

Un partenariat est noué avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC) pour organiser des opérations de sensibilisation sur les enjeux de l'énergie auprès des élus. En 2019, une rencontre a été organisée en juin sur le thème de la production de chaleur et d'électricité à partir d'énergies renouvelables : pyrogazéification, microgénération, récupération de chaleur sur les appareils de froid, microturbines sur les réseaux d'eaux, ombrières solaires, etc. Des experts sont venus présenter différentes innovations ou expérimentations de terrain. L'objectif est à la fois de sensibiliser les élus aux enjeux de la sobriété énergétique et du développement des EnR, et de vulgariser des questions techniques.

En 2019, le SDE35 a également participé au forum des mobilités organisé par le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine (CDG 35) au couvent des Jacobins.

« Grand public »

Le SDE35 participe chaque année à plusieurs événements grand public pour sensibiliser aux enjeux de l'énergie, et plus particulièrement aux questions de mobilités durables.

En 2019, le SDE35 est partenaire de l'évènement In/Out organisé par Rennes Métropole et la Région Bretagne sur les mobilités numériques. Le SDE35 a également participé à la semaine de la mobilité organisée par le Pays de Saint Malo, en tenant un stand sur les villages dédiés à Saint Malo, Dinard, Tinténiac et Dol de Bretagne. Pour cet évènement, le SDE35 a réalisé, en partenariat avec l'ALEC du Pays de Rennes, une exposition nomade sur les mobilités de demain.



Public scolaire

Le SDE35 mène des actions de sensibilisation aux enjeux de l'énergie auprès des jeunes publics, scolaires et extra-scolaires et propose, depuis la rentrée scolaire 2019/2020, un programme pédagogique. Ce programme s'adresse aux élèves du cycle 3 (CM1/CM2) et se compose de 4 thématiques phares, chacune abordée lors d'une séance de 2 heures :

- Enjeux et adaptations aux changements climatiques
- Sobriété énergétique
- Mobilités de demain
- Énergies renouvelables

Pour les animations extra-scolaires, une seule séance de 2 heures est prévue, avec une approche plus ludique.

Les interventions sont réalisées par des associations locales spécialisées dans le domaine de l'énergie.

Le programme a également été accompagné d'outils de communication estampillés SDE35 avec la réalisation de supports pédagogiques dédiés : livret enfants et livrets enseignants « Les énergies et moi ».



Participer à la maîtrise des consommations d'énergie des collectivités

La collecte et la vente de certificats d'économie d'énergie

Le SDE35 collecte les Certificats d'Economies d'Énergie (CEE) sur les travaux de rénovation de l'éclairage public et en assure la revente. Après des taux historiquement bas, le cours est remonté depuis 2017. En septembre 2019, le SDE35 a réalisé le dépôt d'un dossier au Pôle National des CEE, pour un total de 10,6 GWh cumac.

Indicateurs d'évaluation	2017	2018	2019
Nombre de CEE collectés	6,4 GWh cumac	3,7 GWh cumac	10,6 GWh cumac
Valeurs de la vente des CEE	105 000 € (dont 31 900 € pour les CEE collectés en 2017)	33 000 €	Pas de vente

La maîtrise de la demande en énergie des bâtiments publics

Faciliter le suivi des consommations des collectivités

Dans le cadre de son groupement de commande énergie, le SDE35 a acquis en 2019 un système informatique de management de l'énergie (SIME), qui va permettre aux membres d'accéder à l'ensemble de leurs données de consommation

et de facturation sur une seule et même plateforme. Cette solution logicielle permettra également d'effectuer du contrôle de factures.

Financer la réalisation d'audits énergétiques

Le SDE35 a été lauréat de l'appel à projet ACTEE dans le cadre d'une candidature commune du SDEF, du SDE35, de Morbihan Énergies et du SDE 22, réunis au sein du Pôle Énergie Bretagne (PEBreizh). Le Programme ACTEE est un programme CEE porté par la FNCCR, ainsi qu'EDF en qualité de porteur associé et obligé. Il vise à faciliter le développement des projets d'efficacité énergétique et de substitution d'énergies fossiles

par des systèmes énergétiques efficaces et bas carbone pour les bâtiments publics. Il a pour but d'accompagner les projets de mutualisation d'actions d'efficacité énergétique proposées par les syndicats mixtes et les EPCI. En Ille-et-Vilaine, ce projet vise notamment à co-financer 30 audits énergétiques de bâtiments publics.



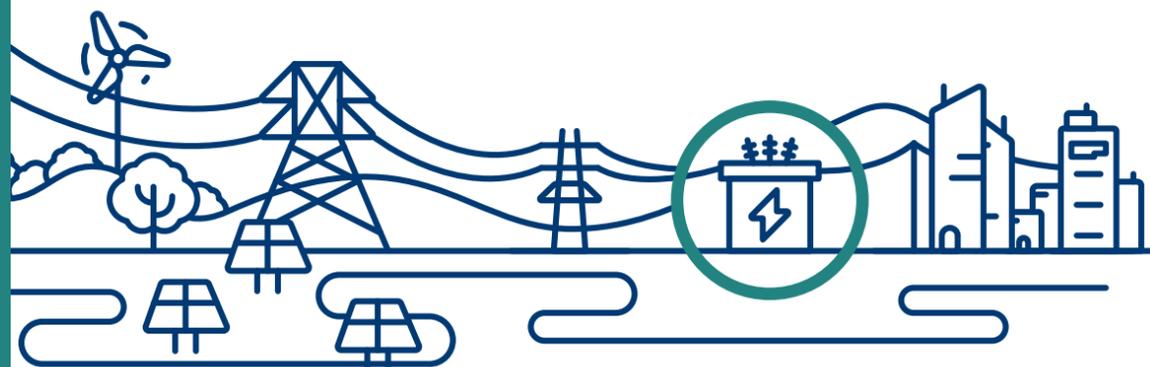
Mission 2 : Améliorer l'efficacité énergétique



L'investissement conséquent du SDE35 sur les réseaux électriques traduit l'engagement fort du syndicat pour **améliorer les performances du réseau de distribution de l'électricité**, en particulier en milieu rural. 26 millions d'euros ont été investis en 2019 pour **améliorer la qualité de l'énergie distribuée** et **accélérer le renouvellement des ouvrages**.

Le développement de nouvelles mobilités compatibles avec la transition énergétique permet également d'atteindre l'objectif d'efficacité énergétique. Le SDE35 poursuit en 2019 son engagement pour le développement de mobilités bas carbone.

S'il a été précurseur pour le déploiement de l'électromobilité sur son territoire, le SDE35 investit également d'autres champs de mobilités : les stations de distribution de GNV-bio-GNV pour les poids lourds et autocars, l'hydrogène avec plusieurs projets expérimentaux en cours.



CHIFFRES CLÉS EN 2019

675

opérations
de travaux réalisées
sur le réseau
électrique en 2019

6

projets de créations
de stations
d'avitaillement au GNV

23 995

charges réalisées
en 2019
sur le réseau Béa

4

expérimentations sur
la **mobilité H2 initiées**
en 2019

103

bornes Béa disponibles
dans le 35 dont

13

sur le territoire de Rennes Métropole

MOYENS

	Dépenses	Recettes
Améliorer les performances du réseau électrique	25 982 496,49 €	20 718 685,67 €
Développer le réseau de gaz	70 340,33 €	-
Promouvoir et développer la mobilité électrique	354 214,94 €	261 359,86 €
Développer et soutenir la mobilité gaz	75 344,41 €	-
Développer et soutenir la mobilité hydrogène	-	-
Optimiser le réseau grâce aux NTIC (smart grids réseaux)	5 645,30 €	-
Développer les synergies d'interface et d'interconnexion des réseaux	-	-
	26 448 041,47 €	20 980 045,53 €





AMÉLIORER LES PERFORMANCES DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

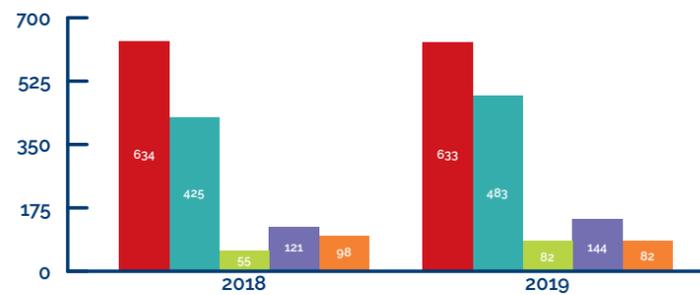


Le SDE35 a maintenu une politique volontariste d'amélioration de la performance et du développement du réseau électrique en Ile-et-Vilaine. En effet, comme en 2018, près de 26 millions d'euros ont été investis sur le réseau. Le SDE35 a ainsi pu accompagner le rythme soutenu de construction de nouveaux logements sur le territoire départemental avec la réalisation d'opérations d'extensions individuelles et collectives (lotissements, ZAC), en hausse de près de 9 % en 2019.

Le SDE35 s'est doté d'un nouveau marché pluriannuel de travaux (2019-2022) qui permet de gagner en souplesse en dissociant mieux les missions d'études de celles de travaux, tout en assurant un suivi par opérations. Les départs les plus importants ont déjà été résorbés et en 2018, les travaux de sécurisation ont principalement concernés des départs de moins de 500 mètres.



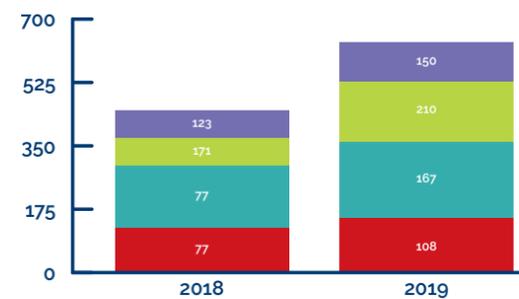
Évolution des consultations d'urbanisme sur les communes où le SDE35 à la maîtrise d'ouvrage



■ Certificat d'urbanisme ■ Déclaration préalable
■ Permis de construire ■ Opérations sans autorisation d'urbanisme
■ Permis d'aménager

Le nombre de sollicitations des collectivités en charge de l'urbanisme a augmenté de 9% entre l'année 2018 et l'année 2019 s'élevant à 1 424 demandes enregistrées.

Évolution du nombre d'études préalables réalisées sur le réseau concédé



■ Renforcement ■ Extension individuelle ■ Lotissement ■ Sécurisation

Le nombre d'opérations étudiées par le syndicat en 2019 a augmenté de 30 % par rapport à 2018.

Cette forte évolution s'explique par un fort dynamisme des communes du département mais également par la politique volontariste du SDE35 en matière de sécurisation des réseaux.

Les travaux engagés sur le réseau concédé

Effacement

Opération consistant à enterrer les réseaux électriques ou à les poser sur la façade des bâtiments, en zone agglomérée

A la demande des communes concernées

Extension

Opération demandée par un nouveau consommateur final nécessitant une nouvelle infrastructure. On intègre l'extension et le branchement comme des opérations de raccordement.

Selon les demandes émanant de tiers

Renforcement

Opération modifiant les ouvrages existants lors d'un accroissement de la demande en électricité, ou pour améliorer la qualité de services

Suite à des plaintes de chute de tension ou en accompagnement d'autres travaux

Sécurisation

Opération pour résorber les fils nus et améliorer la performance du réseau

Opération décidée par le SDE35 en coordination avec Enedis

Le SDE35 assure également l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le volet alimentation électrique.

Réseaux BT	Nombre opérations	Montants TTC
Effacements	72	7 546 461,88 €
Renforcements	128	6 003 166,36 €
Extensions individuelles	176	2 456 592,83 €
Extensions collectives	92	4 135 800,32 €
Sécurisation	208	5 840 475,09 €
Total	676	25 982 496,49 €

113 postes de transformation créés
218 km réseau basse tension réalisés

147 km réseau nus déposés
30 km réseau HTA construits

Focus TRAVAUX : COMMUNE DE VITRÉ

Afin d'accompagner l'aménagement de la rue d'Ernée, une des entrées principales de la Ville de Vitré, le SDE35 a réalisé un important effacement de réseaux en centre-ville.

A noter que les candélabres posés dans le cadre de cette opération permettent une gestion à distance de l'éclairage public via une application de gestion connectée. Il est ainsi possible de contrôler chaque luminaire de manière individuelle ou des groupes de luminaires personnalisés.

Données patrimoniales générales

Nombre d'habitants : 18 037

Données techniques

Périmètre : rue d'Ernée

Travaux réalisés : effacement des réseaux basse tension, éclairage public et télécom dans le cadre d'un programme global

Linéaire de réseau aérien déposé : 1 207 m

Linéaire de réseau souterrain construit : 1 353 m

Nombre de branchements repris : 28

Nombre de candélabres posés (LED) : 32

Montant financier

Montant global : 452 579 €

Subvention SDE35 (hors Télécom) : 148 660 €



“ DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE GAZ

Le SDE35 a été sollicité en 2017 par deux communautés de communes (Roche aux Fées Communauté et Couesnon Marches de Bretagne) afin d'étudier la possibilité de créer un réseau de gaz naturel sur leur territoire, **le SDE35 a activé sa compétence optionnelle gaz pour pouvoir accompagner ces communes.** En effet, dans le cadre des compétences optionnelles prévues dans ses statuts, le SDE35 peut exercer la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférent au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz, après transfert de cette compétence par les communes traversées.

Une consultation pour la concession de la desserte en gaz sur le territoire de Saint-Germain-en-Coglès a été lancée le 20 décembre 2018 mais classée sans suite début 2020 ; les négociations n'ayant pas abouti avec l'unique candidat. **De nouvelles consultations devraient être lancées en 2020 pour permettre de poursuivre l'extension de la desserte en gaz des territoires ruraux d'Ille-et-Vilaine ;** desserte qui devra également permettre l'émergence de projets de méthanisation et de mobilité bio-GNV conformément aux ambitions du pacte gazier breton signé avec la Région Bretagne.

“ PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Le déploiement du réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques lancé en 2016 s'est achevé en 2019 avec la mise en service de 103 bornes de recharge. Désormais, **le réseau Béa intègre les bornes de Rennes Métropole et couvre ainsi tout le département d'Ille-et-Vilaine.**

1,2 millions d'euros, c'est le montant global de l'investissement pour le déploiement du réseau Béa dont :

50% financé par le SDE35

35% financé par des aides de l'Etat via l'ADEME

15% financé par la Région Bretagne

A cela s'ajoutent les frais de fonctionnement (maintenance, supervision et énergie) pris intégralement en charge par le SDE35 (212 000 € en 2019).

A compter de 2019, et comme prévu depuis le démarrage du projet, le réseau de bornes est payant pour les utilisateurs. Les frais de recharge ne couvrent pas la totalité des frais d'exploitation des bornes. **Par ce choix, le SDE35 confirme son engagement et son soutien dans le développement de la mobilité électrique.**

Déploiement des bornes au 31/12/19

103 bornes Béa en Ille-et-Vilaine



Statistiques d'utilisation

Les statistiques d'utilisation du réseau font apparaître clairement une diminution de la fréquentation liée à la bascule des bornes opérée par le nouvel opérateur entre février et mars 2019 ainsi que par la mise en place de la tarification du service au 1er avril. De fin 2018 au mois de janvier 2019, le réseau comptabilisait plus de 4 000 charges par mois. Suite à la mise en place de la tarification, le réseau est passé à une moyenne de 1 500 charges par mois sur le reste de l'année 2019 (1 330 charges en avril, 1 810 en décembre).

La démarche commune engagée avec le SDE22 et le SDEF autour du réseau Ouestcharge a permis d'optimiser le nombre de badges en circulation.

La bascule des bornes et la mise en commun des bases usagers de nos précédents réseaux ont mécaniquement fait diminuer des abonnés inscrits dans les trois anciens réseaux.

En complément, de précédentes analyses avaient montré un faible taux d'utilisation du badge (40% des badges délivrés n'avaient jamais été utilisés dans l'année en 2018) laissant penser qu'une partie importante des usagers possédait un badge sans avoir besoin du service.

On constate toujours une forte disparité d'utilisation selon les localisations des bornes.

Fin décembre 2019, 787 abonnés ont été recensés pour l'Ille-et-Vilaine, faisant du réseau BEA le principal réseau breton pour les « électro-mobiles ».

Des difficultés de fonctionnement-maintenance ont émergé avec un taux de panne relativement élevé à l'échelle du parc tout au long de l'année, avec un défaut sur les bornes rapides identifié au mois d'août et traité en novembre 2019 (audit consignation et travaux de mise en conformité).



Intégration des bornes de Rennes Métropole

En 2019, les 12 bornes de recharge de Rennes Métropole ont été intégrées au réseau Béa. Le SDE35 a réalisé pour le compte et aux frais de la Métropole les travaux préalables à ce transfert afin d'assurer une même qualité de service pour tous à l'échelle du département. En effet, les bornes de Rennes Métropole ne bénéficiaient pas jusqu'à présent des services complémentaires proposés par le réseau Béa telle que la supervision, la géolocalisation et la maintenance assurée 24h/24.

Mutualisation du service de mobilité

Les départements du 22, 29 et 35 ont choisi de mutualiser la gestion de l'exploitation, de la maintenance et de la supervision de l'ensemble de leurs bornes. Un nouveau marché commun a été lancé en 2018 et a été attribué au prestataire IZIVIA qui exploite le service depuis 2019. Cette mutualisation a permis de faire baisser de façon significative les charges d'exploitation et d'intégrer le réseau Béa à un réseau plus large nommé « Ouest Charge ». En revanche, la qualité du service n'a pas été au rendez-vous et le taux de disponibilité des bornes s'est dégradé durant l'année. Le suivi rapproché mené par les services du SDE35 auprès d'IZIVIA et de son sous-traitant CITEOS a permis d'améliorer progressivement la situation mais sans atteindre encore la qualité attendue. Le travail sera poursuivi en 2020 afin d'atteindre le niveau de qualité de services attendu par les usagers.

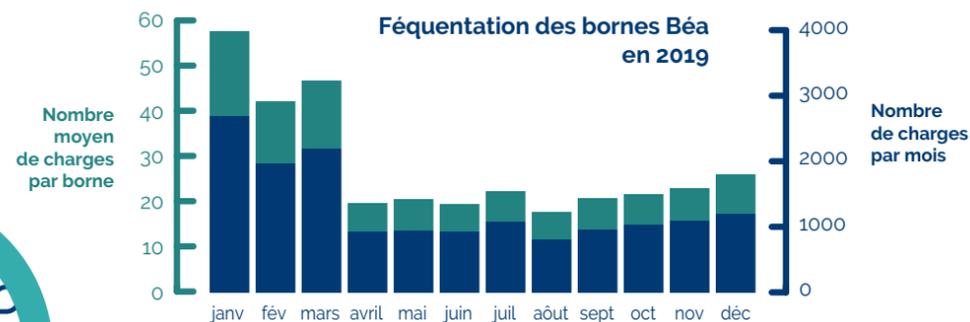
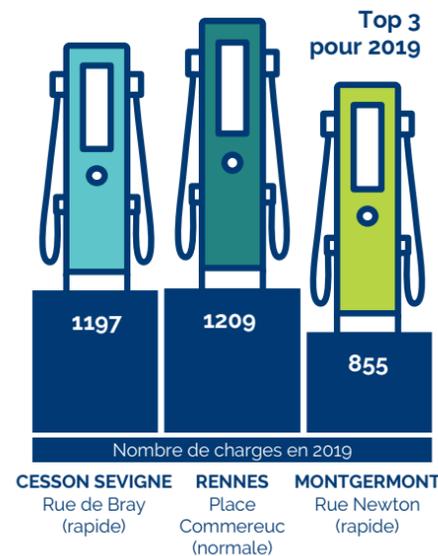


23 995 charges réalisées en 2019

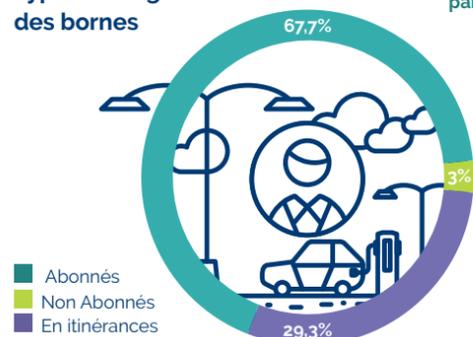
19 charges par borne en moyenne (127 charges pour la borne la plus utilisée)

787 abonnés contre 1 440 abonnés en 2018 (changement d'opérateur / nouveau badge commun avec 22 et 29 / développement de l'itinérance)

256 568 kWh c'est la quantité d'énergie délivrée sur les bornes, contre 415 000 kWh en 2018



Types d'usagers des bornes



En 2019, le SDE35 a signé des accords d'itinérance avec d'autres opérateurs de mobilité afin de permettre à de nouveaux utilisateurs d'accéder aux bornes Béa avec leur badge habituel. 29 % des charges ont été réalisées en itinérance.



Mise en oeuvre de la tarification du service

Après plus de 3 ans de gratuité, une première tarification commune avec les départements du 22, du 29 et des Pays de la Loire a été mise en place dès avril 2019. Elle couvre le coût de la fourniture d'énergie et permet une interopérabilité

complète sur un large territoire du grand Ouest, répondant ainsi à une demande répétée des utilisateurs qui ont désormais accès aux bornes de ces départements avec un même badge ou la même application mobile.

Evaluation du fonctionnement du réseau Béa et plan de déploiement complémentaire

Le réseau Béa est régulièrement évalué par le SDE35 grâce à la supervision et connectivité des bornes. Suite à la mise en place de la tarification, le SDE35 a procédé en 2019 à une étude prospective sur les besoins en matière d'IRVE afin de déterminer les déploiements complémentaires à envisager.

Se dessine ainsi un nouveau plan de déploiement en 2020 comprenant une quinzaine de bornes ainsi qu'une cinquantaine d'ombrières photovoltaïques couplées à des points de recharges.

Rennes Métropole (objectif PCAET)

Bornes	Coût	Total *
1 Rapide	35 000 €	35 000 €
7 NA	10 000 €	70 000 €
3 Ombrières	3 000 €	9 000 €
1 Expérimentation éclairage public	-	-
TOTAL		114 000 €
Reste du département (objectif national du développement du véhicule électrique)		
1 rapide	35 000€	35 000 €
8 NA	10 000 €	80 000 €
50 ombrières	3 000 €	150 000 €
TOTAL		265 000 €

“ DÉVELOPPER LA MOBILITÉ GAZ

Un soutien de l'ADEME

En 2017 et 2018, les syndicats départementaux d'énergie bretons ont été lauréats des appels à projets nationaux ADEME/CGI pour la mise en place d'un réseau breton de stations d'avitaillement GNV et pour le soutien

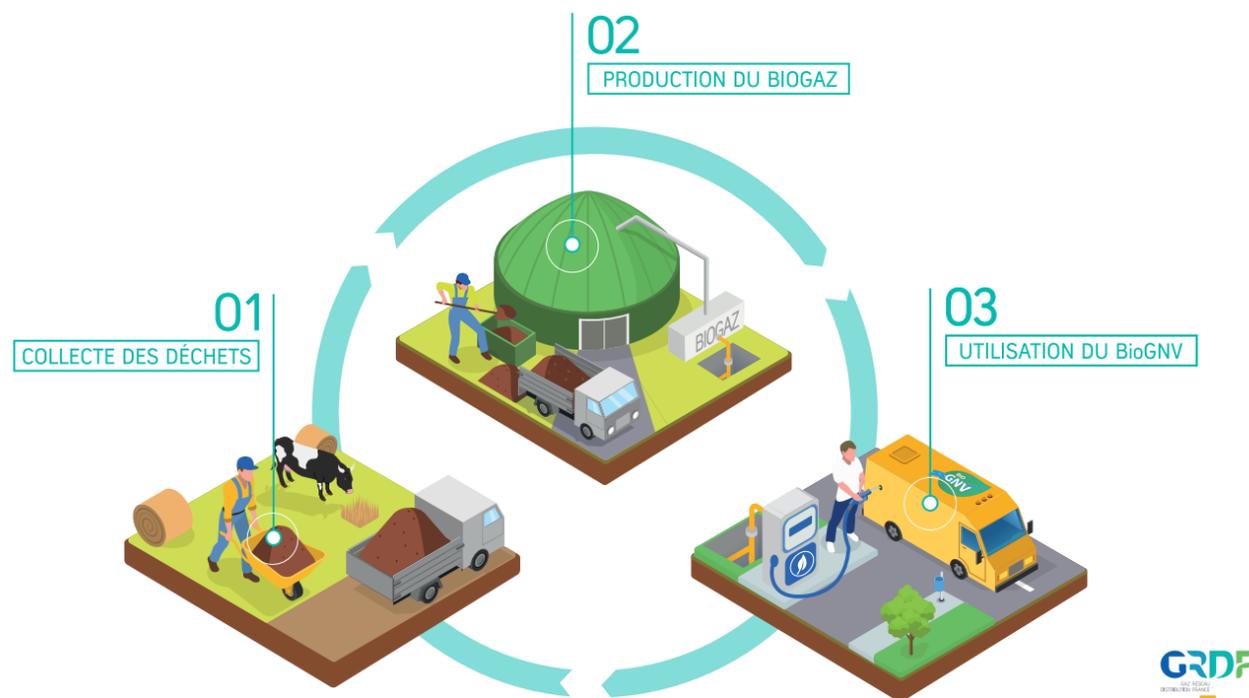
à l'achat par les transporteurs de tracteurs/porteurs. Ce programme intègre une enveloppe de 3 millions d'euros pour soutenir l'achat de véhicules roulant au GNV par les entreprises bretonnes.

Vers un nouvel écosystème breton de carburant vert

Le BioGNV est la version renouvelable du GNV. Il est produit par méthanisation, procédé permettant de transformer les déchets (agricoles, végétaux, alimentaires) en méthane. L'engagement du SDE35 dans le domaine du GNV est couplé à son engagement dans le domaine de la méthanisation via sa SEM Energ'IV.

L'objectif régional est de permettre à tous les méthaniseurs bretons d'avoir accès à l'injection, directement sur le réseau ou par portage, afin de mettre en place un nouvel écosystème de production et d'utilisation de carburant vert, 100 % écologique et produit localement via la valorisation d'effluents d'élevage et de déchets.

LE CERCLE VERTUEUX DU BioGNV



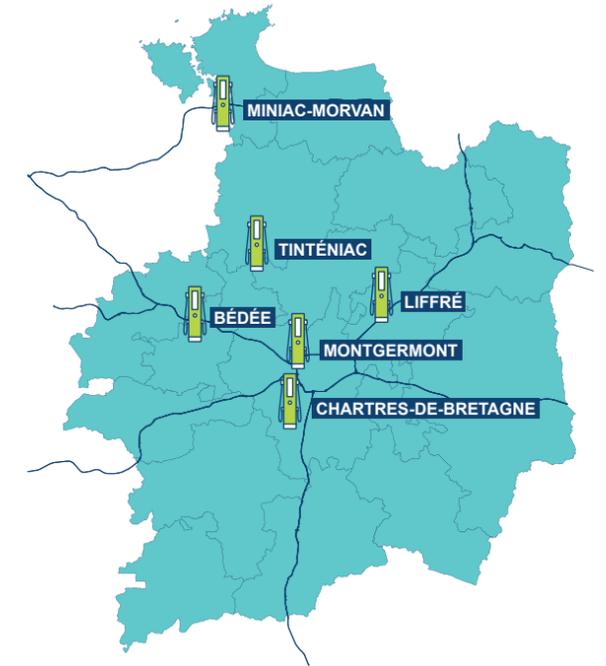
Les atouts environnementaux du bioGNV :

- une réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) de l'ordre de 10 % pour le GNV et de l'ordre de 90 % pour le bioGNV
- une baisse significative des polluants atmosphériques de l'ordre de 70 % pour les NOx (Oxydes d'Azote) et la quasi-totalité des émissions de particules
- le véhicule roulant au gaz émet très peu de bruit, ce qui peut présenter un autre atout, notamment dans les zones urbaines denses.

Le SDE35 en action

En 2019, suite à plusieurs études de faisabilité menées en 2018 et dont les conclusions étaient favorables, le SDE35 via sa SEML Energ'IV a constitué avec les autres SEM bretonnes la SAS Bretagne Mobilité GNV et sélectionné un maître d'œuvre pour la réalisation des premières stations. Les acquisitions foncières ainsi que les études de maîtrise d'œuvre ont été lancées pour les projets de Liffré, Bédée, Miniac-Morvan et Tinténiac.

De nouvelles études de faisabilité pour des stations mutualisées avec les services de transports de la Métropole ont également été lancées en 2019 concernant les secteurs de Chartres de Bretagne et de Montgermont.



“ DÉVELOPPER ET SOUTENIR LA MOBILITÉ HYDROGÈNE

L'hydrogène : un carburant d'avenir

S'il est aujourd'hui majoritairement produit à partir de gaz naturel et employé comme composant chimique dans des procédés industriels, l'hydrogène présente un intérêt pour ses qualités de vecteur énergétique. En effet, lorsqu'il est produit à partir de ressources renouvelables, il permet de fournir de l'électricité pauvre en CO₂, notamment pour la mobilité à partir de piles à combustibles hydrogène alimentant un moteur électrique.

Les atouts de l'hydrogène :

- La recharge en hydrogène pour la mobilité est rapide
- La mobilité hydrogène est une mobilité électrique
- La mobilité hydrogène est zéro émission s'il s'agit d'hydrogène vert

Le SDE35 accompagne 4 initiatives autour de la mobilité hydrogène :

- Une étude menée par Roche aux Fées Communauté autour des opportunités permises par l'hydrogène sur son territoire : station d'avitaillement véhicules à court ou moyen terme et train hydrogène sur la ligne Rennes – Châteaubriant à moyen ou long terme,
- Le projet H2X sur Redon Agglomération autour d'un consortium d'entreprises du secteur,
- Un projet de station d'hydrogène produit à partir d'énergie hydroélectrique des réseaux d'eau potable avec Eau du Bassin Rennais.
- Energy Observer à Saint Malo, en adéquation avec la stratégie Hydrogène de la Région autour du port. Le cœur du projet prévoit la mise en service des centrales de production d'hydrogène renouvelable et sa distribution afin de répondre à la demande croissante exprimée par les acteurs du territoire. **A terme, il s'agira de 30 véhicules privés, 20 véhicules utilitaires, 6 bus, 10 camions 3,5T, 2 tracteurs routiers + semi-remorque frigo H2, 2 bennes ordures ménagères, 2 balayeuses, 1 bateau de pêche, 1 remorqueur, 1 pilotine portuaire.** Ces véhicules professionnels seront acquis par des sociétés de location, des collectivités locales et des entreprises (industriels, armateurs...). Le besoin correspond au global à environ 500 kg/j.

Focus sur PROJET STATION GNV ENERG'IV- KEOLIS

Lieux : Territoire de Rennes Métropole

Partenaires : Rennes Métropole // Keolis // SETEC // GRT-GAZ // GRDF

Budget estimé : 2 000 k€

Caractéristiques du projet :

Pour accompagner la conversion au GNV de bus métropolitains de Keolis, actuellement en délégation de services publics pour le réseau STAR de Rennes Métropole, la SEM Energ'IV a été sollicitée pour la réalisation d'une station d'avitaillement mutualisée charge rapide et charge lente. Cette station dotée de quatre pistes de distribution rapide « tout public » permettra également la recharge lente de plus de 70 bus la nuit.

Les études de faisabilité réalisées par le bureau d'études SETEC démontrent le potentiel de deux sites situés respectivement dans la zone d'activités de La Janais, sur la commune de Chartres-de-Bretagne ainsi qu'au lieu-dit La Talmousière, sur la commune de Montgermont.

Une co-maîtrise d'ouvrage avec le groupe Keolis est envisagée à ce stade en vue de la réalisation des travaux.

D'un budget global de plus de 2 millions d'euros par station, les équipements devront être livrés avant l'été 2022.



“ DÉPLOYER LES NTIC SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE (SMART GRIDS RÉSEAUX)

Le SDE35 est, depuis 2015, partenaire du projet SMILE, qui a pour objectif de développer les entreprises et les actions autour des « Réseaux Électriques Intelligents », aussi dénommé « Smart Grids ». Il participe aux instances et à l'accompagnement des projets labellisés, dont celui de Langouët.



En 2019, le SDE35 a contribué à la réalisation du showroom SMILE qui a été inauguré à Rennes. Il comprend 630 m² d'exposition interactive dédiée aux compétences industrielles du territoire de SMILE en matière de réseaux énergétiques intelligents.

Conçu spécifiquement pour les collectivités locales, les professionnels français et internationaux, cet espace est celui des acteurs de l'énergie engagés dans le projet SMILE dont le SDE35.

La visite est organisée autour de 5 grandes thématiques :

- Evolution des réseaux, flexibilité & territoires intelligents
- Autoconsommation collective et bâtiments intelligents
- Systèmes électriques insulaires
- Mobilité durable
- Maîtrise de la demande en énergie : devenir consomm'acteur

“ DÉVELOPPER LES SYNERGIES D'INTERFACE ET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX

Dans le cadre de l'appel à projet TIGA « territoires d'innovation » mené par Rennes Métropole, le SDE35 est pilote d'un cas de modélisation de réseaux permettant de croiser production d'énergie, réseaux électriques et gaz, et mobilité.

L'objectif est de parvenir à identifier la stratégie du choix des vecteurs d'énergie pour répondre aux besoins de mobilité du territoire, en prenant en compte les évolutions du parc de véhicules électriques et des installations de recharge, les flux de déplacement, les capacités de production du réseau de gaz, d'électricité, etc.

Une étude de modélisation a été réalisée en 2019. Faute d'issue favorable à l'appel à projets TIGA, le projet a été pour le moment mis en stand-by.

La démarche engagée avec les études menées sur les projets de desserte de gaz doit également permettre à terme de développer cette nouvelle approche stratégique pour accompagner les territoires à identifier leurs potentiels et développer de nouveaux réseaux (électrique/gaz/chauffage..) complémentaires.

“ MODÉLISER ET OPTIMISER LE RÉSEAU GRÂCE AUX NTIC

Un stagiaire-ingénieur a travaillé pendant 6 mois sur la « **Modélisation de réseaux électriques HTA/BT - Etude de faisabilité, création de pilotes pré-opérationnels et tests sur des cas d'usage notamment relatifs à l'intégration des EnR** ».

Après cette étude de faisabilité le syndicat a pu investir dans un outil logiciel, permettant d'évaluer les potentiels

d'injection et de soutirage sur le réseau HTA. L'outil SIRAO, développé par la société Roseau Technologies, doit permettre de mieux appréhender l'intégration des EnR dans le réseau électrique existant tout en anticipant les futurs investissements à prévoir sur ce dernier.

Mission 3 : Développer les énergies renouvelables



En septembre 2018, le SDE35 a créé Energ'iv, sa filiale 100% EnR afin de répondre aux enjeux du développement des énergies renouvelables en Bretagne.

Bien qu'en progression constante, la production d'énergie renouvelable en Ile-et-Vilaine reste en deçà des objectifs nationaux et régionaux fixés pour répondre aux défis de la transition énergétique et à l'urgence climatique. Pour l'heure, moins de 10% de l'énergie électrique consommée en Ile-et-Vilaine est d'origine renouvelable, et les taux sont encore plus faibles pour le gaz.

Le SDE35 s'est allié avec plusieurs acteurs du territoire pour relever ces défis et créer Energ'iv dont le principal objectif est de massifier le développement des énergies renouvelables en Ile-et-Vilaine, tout en accompagnant les communes et les EPCI pour développer le potentiel en Energie Renouvelable de leur territoire.

Le pari semble réussi, car après un an d'existence, ce sont près d'une cinquantaine de projets qui sont en développement : projets privés, publiques ou citoyens ; énergies éoliennes, photovoltaïques, ou méthanisation... et le tout sur l'ensemble du territoire départemental.



CHIFFRES CLÉS EN 2019

9 prises de participation d'Energ'iv en 2019

6 adhérents au groupement d'achat (offre Enercoop)

29 études de potentiel photovoltaïque réalisées en 2019

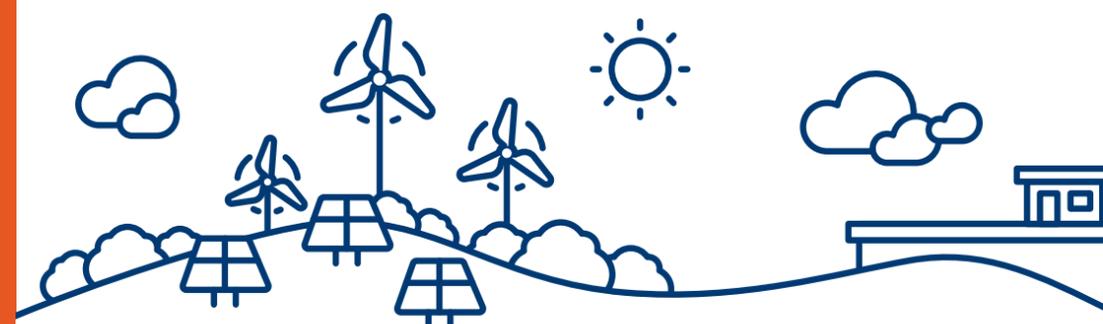
2 boucles d'autoconsommation accompagnée par le SDE35

5 collectifs citoyens accompagnés par Energ'iv

MOYENS

- Créer une entreprise publique locale énergies renouvelables (SEM)
- Initier des achats d'énergies renouvelables groupés
- Soutenir des projets d'ENR (hors SEM)
- Favoriser le développement de boucles d'autoconsommation
- Développer et accompagner des projets de réseau de chaleur

	Dépenses	Recettes
Créer une entreprise publique locale énergies renouvelables (SEM)	2 037 564,53 €	194 831,07 €
Initier des achats d'énergies renouvelables groupés	19 567,73 €	5 000 €
Soutenir des projets d'ENR (hors SEM)	5 505,40 €	-
Favoriser le développement de boucles d'autoconsommation	10 580,83 €	-
Développer et accompagner des projets de réseau de chaleur	16 787,76 €	-
	2 090 006,26 €	194 831,07 €



CRÉER UNE ENTREPRISE PUBLIQUE LOCALE ÉNERGIES RENOUVELABLES

Naissance d'Energ'iv

Création le 7 septembre 2018
Un capital de 6 millions d'euros

32%

Concourir activement à l'atteinte de l'objectif de 32% d'énergie renouvelable dans notre consommation finale d'ici 2030

120
Gwh/an

Production annuelle estimée sur le portefeuille de projets intégrés à Energ'iv

Après deux premières prises de participation dès 2018 :

- Le projet de méthanisation développé par la société ENERFEES
- Le projet de centrale photovoltaïque de Pont-Péan développé par la société MARC Energies

Energ'iv a confirmé ce dynamisme avec 9 autres prises de participations avec des projets de toutes natures : privés, publics, citoyens, méthanisation, éolien, photovoltaïque, etc.

- Le projet éolien du Grand-Fougeray porté par la SAS IEL Exploitation
- Le projet éolien citoyen de Saint Ganton porté par la SAS Landiset
- Le projet d'ombrières photovoltaïques couplées à des points de recharge pour véhicules électriques porté par la SAS Brete Sun Park
- Le projet de centrale photovoltaïque sur le centre logistique Biocoop Tinténiac porté par la SASU Energ'iv PV1
- La coopérative citoyenne de production d'EnR du Pays de Rennes la SAS CIREN
- La coopérative citoyenne de production d'EnR la SCIC Coopérative des survoltés
- Les stations GNV portées par la SAS Bretagne Mobilité GNV
- Le projet mutualisé de centrales photovoltaïques sur d'anciens ISDND (Centres d'enfouissement de déchets) porté par la SAS Brete Sun ISDND
- Le projet de centrale photovoltaïque au sol de Guignen porté par le SAS Ker Héol

Focus projet PARC ÉOLIEN CITOYEN DE SAINT-GANTON



Projet porté par : Landiset

Lieu : Saint-Ganton – Pays de Redon

Caractéristiques du projet : Puissance : 6 MWc

Energie produite/an : 13 200 000 MWh

Date de mise en service
prévisionnelle : 2022 / 2023

En bref...

Depuis septembre 2017, le SDE35 puis Energ'iv accompagne la démarche du projet éolien citoyen de Saint-Ganton initié par la Mairie, un collectif de citoyens regroupés au sein de l'association Saint Gant'Eole Citoyen, et Energies Citoyennes en Pays de Vilaine (EPV). **Il s'agit d'un projet de 3 ou 4 éoliennes, d'une puissance de 2MW chacune,**

situé au nord de la Commune et dont la maîtrise foncière a été réalisée par la Mairie avant d'être cédée à la société. Une large concertation a déjà été menée par les trois porteurs de projet auprès des riverains dans un rayon de 2 km, ainsi qu'auprès des communes riveraines avec l'appui d'Energ'iv. **A date, le projet reçoit un écho favorable.**

En juin 2019, Energ'iv est entré, au côté d'Enercoop, au sein de la société Landiset créée avec les 3 initiateurs du projet. Les études nécessaires à la réalisation d'un parc éolien ont été lancées durant l'été 2019.

Une modification de la société est prévue fin 2019 afin de faire entrer au capital les citoyens et les autres partenaires envisagés (Eilan et Redon Agglomération notamment) et capitaliser la société à hauteur des frais de développement.

Le développement a été confié à Site à Watt Développement.

Le participatif citoyen

En 2019 Energ'iv a également pris un engagement fort en faveur des projets d'EnR citoyens en recrutant un Chargé du dialogue et de la concertation territoriale afin de pouvoir proposer systématiquement un accompagnement à la concertation locale dans les projets d'EnR co-développés par Energ'iv et/ou a minima mettre en œuvre un financement participatif.

INITIER DES ACHATS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES GROUPÉS



Dans le cadre du groupement d'achat d'énergie (lire p.52), le SDE35 propose depuis 2015 aux collectivités d'opter pour une offre d'électricité d'origine 100% renouvelable.

Le marché 2017-2019, attribué à Enercoop, regroupait 18 sites (bâtiments et bornes de recharge pour véhicules électriques) pour 6 membres du groupement.

Un troisième marché a été lancé en 2019 pour la période 2020-2022, attribué à nouveau à Enercoop. Cette fois, ce sont 13 membres du groupement qui ont choisi de flécher 156 sites sur ce marché 100% énergie renouvelable, représentant 1,6 GWh.

Indicateurs d'évaluation	2017	2018	2019
Nombre d'adhérents au groupement optant pour l'offre Enercoop	6	6	13
Nombre de sites approvisionnés	5 bâtiments 9 bornes rapides	6 bâtiments 12 bornes rapides	6t bâtiments 12 bornes rapides

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE BOUCLES D'AUTOCONSOMMATION

En 2019, le SDE35 a accompagné deux projets d'autoconsommation (Langouët et Melesse) tout en suivant l'actualité technique et réglementaire sur ce sujet émergent. **Cette démarche devrait aboutir en 2020 avec le premier projet d'autoconsommation collective en Ille-et-Vilaine à Langouët.** La SEML du SDE35 supportera l'investissement de l'outil de production à hauteur de 50 000 €. Cette opération permettra d'alimenter en circuit-court l'école, la mairie et la bibliothèque, ainsi qu'une dizaine d'habitants de la commune.

Ce projet intégrera plusieurs innovations à la fois technique et organisationnelle :

- production sur tracker,
- création d'une Personne Morale Organisatrice regroupant producteur et consommateurs.



Mission 4 : Développer la relation aux usagers



L'énergie est un élément clé de la compétence communale, fortement liée à la compétence d'urbanisme.

En tant qu'aménageur territorial, le SDE35 se doit d'associer les usagers aux décisions importantes qu'il prend pour l'aménagement du territoire,

et ce dans une logique **d'optimisation de la production et de la consommation d'énergie**. La mise en place et l'animation d'instances de concertation participent à cette démocratie de proximité.

Le SDE35 est également le garant de la relation aux usagers mise en place par Enedis et EDF dans le cadre du contrat de concession et il est amené à intervenir lors de médiation ou de rappel à la règle. Une attention particulière est portée sur le suivi du déploiement des compteurs LINKY.



CHIFFRES CLÉS EN 2019

4 projets de coopération décentralisée subventionnés en 2019 pour un montant total de **16 200€**

95 000€ pour lutter contre la précarité énergétique dans le 35

MOYENS

- Faciliter la participation des représentants des usagers à la vie des services publics locaux (CCSPL)
- Soutenir et accompagner des projets décentralisés de coopération internationale dans le secteur des énergies
- Assurer le suivi des réclamations concession
- Aider les usagers en situation de précarité énergétique

Dépenses

3 492,77 €

20 352,50 €

47 254,01 €

97 699,40 €

168 798,67 €



“ FACILITER LA PARTICIPATION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS À LA VIE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Rôle et composition

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) est obligatoire pour les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants. Le législateur a souhaité, au moyen de cette commission consultative, **placer l'usager au cœur des missions des services publics locaux.**

Le SDE35 a mis en place cette commission, composée de 2 collèges : le collège des élus et celui des « associations locales », ce dernier regroupant des associations

de consommateurs, des associations environnementales et des chambres consulaires.

En 2019, deux rencontres CCSPL ont été organisées et ont permis, outre les présentations du rapport d'activités du syndicat et des concessionnaires Enedis et EDF, d'aborder : la mobilité électrique, la lutte contre la pollution lumineuse nocturne, l'avancement des négociations du contrat de concession, l'audit du catalogue des prestations d'Enedis, le groupement d'achat gaz et électricité, le bilan de la SEM Energ'IV un an après sa création.

“ ASSURER LE SUIVI DES RÉCLAMATIONS (CONCESSION)

Le SDE35 a mis en place depuis plusieurs années un suivi des réclamations transmises par les usagers du service, et concernant aussi bien les actions menées par le SDE35 (travaux...) que celle relative à l'intervention d'Enedis. Après une forte hausse en 2018 liée aux courriers de refus de pose du compteur Linky, le nombre de réclamations rejoint le niveau de 2017 : 183 réclamations dont 87 Linky. Pour les réclamations liées au compteur communicant, les usagers reçoivent une réponse écrite accompagnée de la note « Linky » réalisée par le SDE35 et mise à jour régulièrement.



“ PARTICIPER AU FINANCEMENT DU FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT POUR AIDER LES POPULATIONS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ À FAIRE FACE À LEURS DÉPENSES D'ÉNERGIE

En 2019, le SDE35 maintient sa participation au Fonds de Solidarité Logement à hauteur de 95 000 euros.

Le SDE35 participe aux comités d'orientation organisés par le conseil départemental en charge du pilotage de ce dispositif d'aides aux populations en situation de précarité énergétique.

Sur le département, 3,48 millions d'euros d'aides ont été engagées en 2018 sous forme de subventions ou de prêts, dont 1,08 millions au titre des impayés d'énergie.

Autre volet de la précarité énergétique : le SDE35 assure depuis 2014 le contrôle des **Tarifs de Première Nécessité (TPN)**, prérogative introduite par la loi Brottes de 2013.

Le 1^{er} janvier 2018 le dispositif du chèque énergie a été lancé, il remplace les TPN et met fin aux prérogatives de contrôle du SDE35, qui suit maintenant l'application de ces nouvelles aides.

En 2018, 45 202 chèques énergies ont été envoyés en Ille-et-Vilaine alors qu'en 2017, 33 404 breïtiens bénéficiaient des tarifs sociaux de l'électricité (TPN). 70% de ces chèques avaient été utilisés fin 2018 (contre 78 % à l'échelle nationale). EDF a comptabilisé 15 400 retours de chèques dans le département (soit 48 % des chèques émis) et seulement 1 225 retours d'attestations de droits qui pourtant garantissent aux usagers la protection de leur droit.



“ SOUTENIR ET ACCOMPAGNER DES PROJETS DÉCENTRALISÉS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Projets 2019

La loi Oudin-Santini-Pintat autorise les syndicats d'énergie à affecter 1 % de leur budget à des projets de coopération décentralisée. Depuis 2013, le SDE35 soutient des projets décentralisés de coopération internationale, principalement en Afrique. Il s'agit de projets d'électrification qui favorisent la production d'énergies renouvelables.

ASSOCIATION AESCD

- **Projet** : Alimentation électrique par panneau solaire de 4 centres de santé (ou cases de santé)
- **Commune partenaire** : Chartres-de-Bretagne
- **Lieu** : Localité de Dankassari, au Niger
- **Bénéficiaires** : 7000 habitants sur 4 villages
- **Production solaire annuelle estimée** : 1 250 Wc
- **Subvention du SDE35** : 3 200 € pour un projet global de 13 350 €



ASSOCIATION TERIA

- **Projet** : Electrification et pompage d'eau à l'aide de panneaux solaires pour un collège et une école primaire
- **Commune partenaire** : Chartres-de-Bretagne
- **Lieu** : Village de Niandala et Boussama, au Burkina Faso
- **Bénéficiaires** : environ 600 enfants et villageois concernés
- **Production solaire annuelle estimée** : 2 300 kWh
- **Subvention du SDE35** : 2 000 € pour un projet global de 20 900 €



ASSOCIATION FRATERNITÉ AFRICAINE

- **Projet** : Installation de panneaux solaires sur tous les bâtiments d'un centre de santé, pompe solaire, lampadaire solaire autonome
- **Commune partenaire** : Chevaigné
- **Lieu** : Région de Piéla, au Burkina (mission Salembaori)
- **Bénéficiaires** : habitants des 10 villages voisins (environ 16 000 personnes)
- **Production solaire annuelle estimée** : 2 400 kWh pour les panneaux solaires, capacité de la pompe solaire d'environ 8000 d'eau/an, soit 20/jour autonomie de 6H par nuit pour le lampadaire solaire
- **Subvention du SDE35** : 6 000 € pour un projet global de 27 848 €



ASSOCIATION CIGAL

- **Projet** : Installation de 8 panneaux solaires et d'une pompe solaire dans le cadre d'un projet de mise en place d'une ferme maraîchère
- **Commune partenaire** : Acigné et Guichen
- **Lieu** : Ndoukhoura, Sénégal
- **Bénéficiaires** : création de 26 emplois
- **Puissance installée** : 2 200 kWc
- **Subvention du SDE35** : 5 000 € pour un projet global de 48 694 €



Mission 5 : Mutualiser les moyens et les expériences



Grâce à son assise départementale, le SDE35 est en capacité d'apporter un appui technique aux collectivités dans ses domaines de compétence et de favoriser les mutualisations.

Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire et à la cohésion territoriale.

Cette action passe notamment par des contributions aux 18 PCAET (Plans Climat Air Energie Territorial) engagés par les intercommunalités et l'assistance à la réalisation d'études (schéma de réseaux d'énergie...) ou de nouveaux services (Plan Corps de Rue Simplifié...) en partenariat avec les communes, EPCI ou pays.



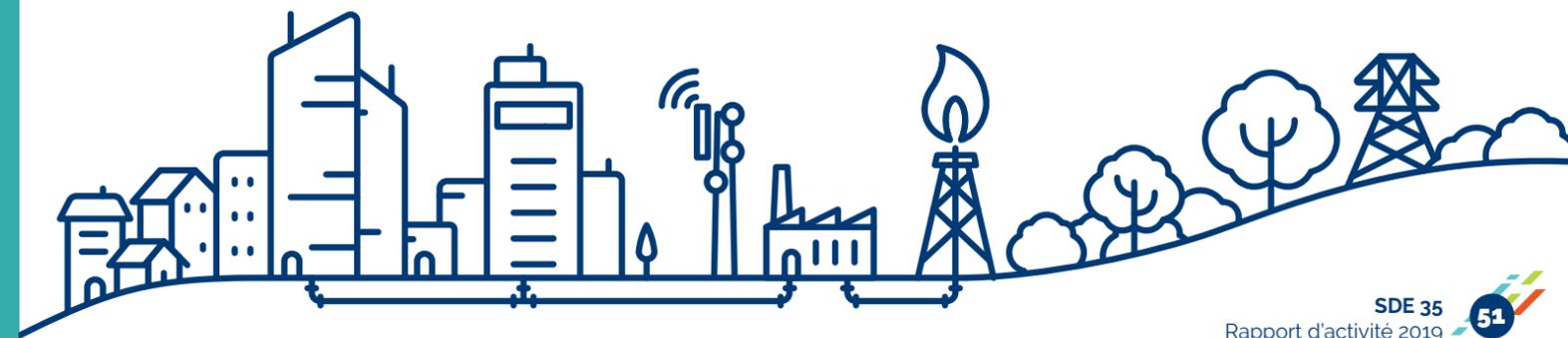
CHIFFRES CLÉS EN 2019

314 collectivités adhérentes au groupement d'achat énergie (gaz & électricité)

200 personnes (élus et techniciens des communes) ont participé aux Rencontres de l'Énergie

MOYENS

	Dépenses	Recettes
Organiser des groupements d'achat énergie pour les collectivités	39 343,64 €	-
Accompagner la mise en place des PCRS	60 155,51 €	-
Accompagner les EPCI sur la voie de la transition énergétique	106 754,63 €	-
Contrôler la taxe sur l'électricité pour des tiers	12 244,80 €	4 000 €
Mutualiser les travaux et les infrastructures de réseaux	677 085,84 €	539 955,04 €
Favoriser l'Open Data	6 488,87 €	-
Contribuer au fonctionnement du PEBreizh	105 808,25 €	35 000 €
Participer aux réseaux professionnels	57 750 €	-
	1 065 631,54 €	608 955,04 €



ORGANISER DES GROUPEMENTS D'ACHAT ÉNERGIE POUR LES COLLECTIVITÉS

L'ouverture des marchés de l'énergie impose depuis plusieurs années aux collectivités de mettre en concurrence leurs fournisseurs de gaz naturel et d'électricité (hors sites inférieurs à 36 kVA).

Depuis 2015, le SDE35 propose aux collectivités d'Ille-et-Vilaine des groupements d'achat d'énergie (gaz via le SDE22 et électricité) leur permettant de réaliser des gains sur leurs dépenses d'énergie tout en les déchargeant du suivi administratif. Pour répondre à de nouveaux besoins et dans l'optique de poursuivre l'optimisation de la commande publique, le SDE35 a dissout en 2019 le groupement d'achat d'électricité et a créé un nouveau groupement de commandes « Energie » permettant à la fois l'achat d'électricité et de gaz.

Désormais le SDE35 est l'interlocuteur unique des collectivités et structures publiques d'Ille-et-Vilaine membres et des fournisseurs d'énergie.

Ce nouveau groupement d'achat d'énergie compte **314 membres (244 communes, 14 communautés de communes ou communautés d'agglomération, 34 CCAS et CIAS, 18 syndicats intercommunaux ou mixtes (dont 6 SMICTOM), 2 EPL, 1 régie et 1 EPA) et a lancé dès 2019 des consultations :**

- Pour la fourniture d'électricité des sites soumis à l'obligation de concurrence (> 36kVA, ex tarifs jaunes et verts) y compris la fourniture d'électricité d'origine 100 % renouvelable (début de fourniture le 01/01/2020)
- Pour la fourniture d'électricité des sites non soumis à l'obligation de concurrence (inférieurs ou égaux à 36kVA, ex tarifs bleus) y compris la fourniture d'électricité d'origine 100% renouvelable (début de fourniture le 01/01/2020)
- Pour la fourniture de gaz naturel (début de fourniture le 01/01/2021)

Afin d'optimiser encore les achats d'énergie réalisés et d'apporter plus de services aux membres du groupement, le SDE35 a inclus dans ces derniers marchés la procédure d'achat dite « au clic ». Elle permet au syndicat d'acheter l'électricité et le gaz pour ses membres, au meilleurs moments et directement sur les marchés.



Les chiffres clés du groupement d'achat énergie SDE35

Indicateurs d'évaluation	2018	2019
Nombre de collectivités adhérentes	125 (Gaz) 260 (Electricité)	125 (Gaz) 260 (Electricité)
Nombre de sites et total des consommations	804 sites : 84 GWh (Gaz) 638 sites : 63 GWh (Electricité)	844 sites : 84,2 GWh (Gaz) 656 sites : 68,7 GWh (Electricité)
Nombre d'adhérents du groupement ayant souscrit l'option à 50 % ou 75 % de garantie d'origine et consommation associée	36 membres représentants 120 sites (chiffres 2016)	36 membres représentants 119 sites
Volume des consommations par option (Base, 50 % et 75 % de garanties d'origine)	Base : 48,5 GWh 50 % : 1,5 GWh 75 % : 13 GWh	Base : 53,3 GWh 50 % : 1,6 GWh 75 % : 13,7 GWh

ACCOMPAGNER LES EPCI SUR LA VOIE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Commission Consultative Paritaire de l'Énergie

La loi de 2015 relative à la transition énergétique a prévu la création d'une Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE) entre les syndicats d'énergie et l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre inclus dans leur périmètre.

En Ille-et-Vilaine, elle est composée de **36 membres permanents :**

- 18 élus représentant les 18 intercommunalités du département
- 18 élus désignés au sein du comité du SDE35

Auxquels s'ajoutent les personnalités compétentes et les experts suivants : Région Bretagne, DDTM, ADEME, Enedis.

Cette commission doit permettre de contribuer à :

- la coordination de l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie
- la mise en cohérence des politiques d'investissement
- faciliter l'échange de données

GARANTIR LA PROXIMITÉ ET L'ÉCHANGE GRÂCE AUX RENCONTRES DE L'ÉNERGIE

Deux fois par an, le SDE35 se mobilise pour organiser, pays par pays, **6 rencontres de l'énergie.**

Ces temps d'échange sont réalisés en partenariat avec Enedis et permettent de réunir l'ensemble des délégués communaux et intercommunaux.



Durant la session du deuxième semestre 2019, des ateliers prospectifs ont été proposés aux élus présents autour de 5 thématiques phares du projet stratégique du syndicat : **le développement des Energies Renouvelables (atelier spécifique sur l'offre panneaux solaires), le renouvellement du contrat de concession, les réseaux d'énergie, les mobilités décarbonées, l'éclairage public et les économies d'énergie.** Près de 200 élus et techniciens ont participé à ces rencontres.

ACCOMPAGNER LA RÉALISATION DES PCRS

Le **PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié)** est un référentiel topographique mutualisé qui doit permettre à chaque gestionnaire de réseaux (électrique, gaz, télécom, eau potable, assainissement...) **de faire figurer l'ensemble de son patrimoine sur un fond de plan unique et très précis.**

L'utilisation du PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié) comme fond de plan au 1/200 pour les réponses aux DT-DICT relatives aux réseaux sensibles, dont l'électricité et l'éclairage public, est fortement recommandée par les autorités à partir du 1er janvier 2020 et obligatoire au plus tard le 1er janvier 2026.

En Ille-et-Vilaine, hors périmètre de Rennes Métropole, 42 unités urbaines (soit 57 communes) sont concernées par l'arrêté pour 2020 avec un total de 7 430 km de voirie dont 1 670 km en zone d'agglomération.

Il existe deux types de PCRS : l'un dit « image », issu de clichés aériens et d'orthophotographies, et l'autre dit « vecteur », issu d'un scanner laser (LIDAR) et de nuages de points retraités par des entreprises spécialisées. Les 2 types de PCRS peuvent se combiner sur un même territoire : **utilisation de vecteurs en zone urbaine dense et d'images en zone rurale par exemple.**

Le SDE35 a proposé, au titre de sa mission générale d'assistance à ses membres, de piloter le projet de réalisation des PCRS. Il a choisi d'utiliser les 2 types de PCRS, à savoir Image et vecteur, afin d'optimiser le coût de réalisation.

En tant que coordonnateur, il intervient :

- auprès des 17 EPCI pour les accompagner dans la réalisation du projet sur leurs territoires
- auprès de Mégalis, IGN, Rennes Métropole, la Ville de Rennes pour la mise en place d'une convention d'acquisition du PCRS « image » sur le territoire d'Ille-et-Vilaine
- auprès des opérateurs de réseaux pour la recherche et la collecte des contributions financières des opérateurs de réseau : Enedis, GRDF, Orange, Services d'Eau et d'Assainissement ...



CONTRÔLER LA TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ POUR DES TIERS

Depuis 2016, le SDE35 assure pour le compte du Département le contrôle de la TDCFE (Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité). Après un démarrage difficile lié à la multiplication des fournisseurs d'électricité et au temps de collecte des données auprès du département et auprès de certains fournisseurs, la méthode est consolidée depuis l'année 2018.

Des prestations similaires pour des communes percevant la TCCFE sont envisageables afin de mutualiser les moyens et les techniques de suivi développés par le SDE35 et pourraient être proposées à d'autres collectivités en 2020.

CONTRIBUER ACTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT DU PEBREIZH



Le Pôle Energie Bretagne regroupe les 4 SDE bretons au sein d'une entente régionale. En 2019, Brest Métropole a rejoint le PEBreizh.

En 2019, la réussite la plus significative a été sa nomination comme lauréat du programme national ACTEE qui récompense des actions exemplaires en matière de rénovation énergétique de bâtiments publics. L'année 2019 a permis de mener un travail de concertation avec la Région Bretagne, l'ADEME et la DREAL afin de formaliser l'engagement de chacun dans la transition énergétique.

Ce travail a débouché en mars 2019 sur la signature d'un protocole d'accord pour la mise en œuvre de la transition énergétique en Bretagne.

Autre signature d'importance, celle du pacte biogazier breton intervenue lors du SPACE entre l'Etat, la Région Bretagne, l'ADEME, GRDF, GRT Gaz et le PEBreizh.

L'engagement sur les mobilités décarbonnées du PEBreizh s'est poursuivi avec :

- **la création de Bretagne Mobilité GNV**, structure juridique commune aux syndicats d'énergie visant à porter les projets de stations d'avitaillement en Gaz Naturel Véhicule.
- **La mise en place de Ouest Charge**, nouveau service de mobilité électrique régional qui regroupe l'exploitation des bornes de recharges pour véhicules électriques de 3 membres du PEBreizh : Côtes d'Armor, Finistère et Ille et Vilaine.

Enfin, les syndicats bretons étaient réunis sur un stand commun aux couleurs du PEBreizh lors du congrès de la FNCCR à Nice.

PARTICIPER À LA VIE DES RÉSEAUX

Le SDE35 est adhérent à plusieurs fédérations ou associations lui permettant de travailler en réseau au niveau national et de faire bénéficier le territoire de retours d'expérience (FNCCR, FEPL, AFE, Amorce...).

En 2019, le SDE35 a participé à plusieurs salons ou congrès professionnels qui ont permis de renforcer les partenariats existants et de nouer de nouvelles relations partenariales.

Le SDE35 était notamment présent au Forum de l'emploi public local en mars 2019.

Une délégation du SDE35 a également participé au Salon des Maires à Paris en novembre 2019 et à l'AG d'AMORCE à Strasbourg, où le Directeur est intervenu au sein d'une conférence sur les outils de la transition énergétique.

En mai 2019, le SDE35 a participé à l'évènement rennais In/Out en tenant un stand sur le village des mobilités alternatives ainsi qu'en intervenant à des tables rondes.



Mission 6 : Assurer le contrôle de concessions



Inscrit dans les compétences obligatoires du syndicat, le contrôle du service public délégué aux concessionnaires est le cœur de métier du SDE35. Cette mission consiste à suivre et évaluer l'activité déléguée aux concessionnaires Enedis, EDF et demain les opérateurs gaz, en vérifiant que les moyens et investissements répondent aux enjeux d'optimisation de la qualité et de la sécurité des réseaux d'acheminement de l'électricité et du gaz.

Cette mission de contrôle repose à la fois sur :

- un contrôle continu effectué au quotidien à l'appui des déclarations de travaux d'Enedis et des réclamations des usagers,
- un contrôle périodique effectué à partir des données et informations transmises par le concessionnaire Enedis annuellement. Ces données après traitement et consolidation sont analysées par thématique : patrimoine technique, qualité de l'énergie, investissements du concessionnaire et état du patrimoine comptable.

Le contrat de concession actuel, signé pour 30 ans prend officiellement fin au 30 juin 2022. Néanmoins, compte-tenu de l'accord-cadre conclu en décembre 2017 entre la FNCCR, France Urbaine et les concessionnaires, le SDE35 travaille depuis 2018 au renouvellement de ce contrat.

L'année 2019 a permis d'entamer la phase de négociation : mise en place d'une commission dédiée et de groupes de travail thématiques.



CHIFFRES CLÉS EN 2019

18 % d'ouvrage HTA de plus de 40 ans

12,9% du réseau BT « fil nu »

22 % d'ouvrage BT de plus de 40 ans

930 cabines hautes (5,7% des postes)

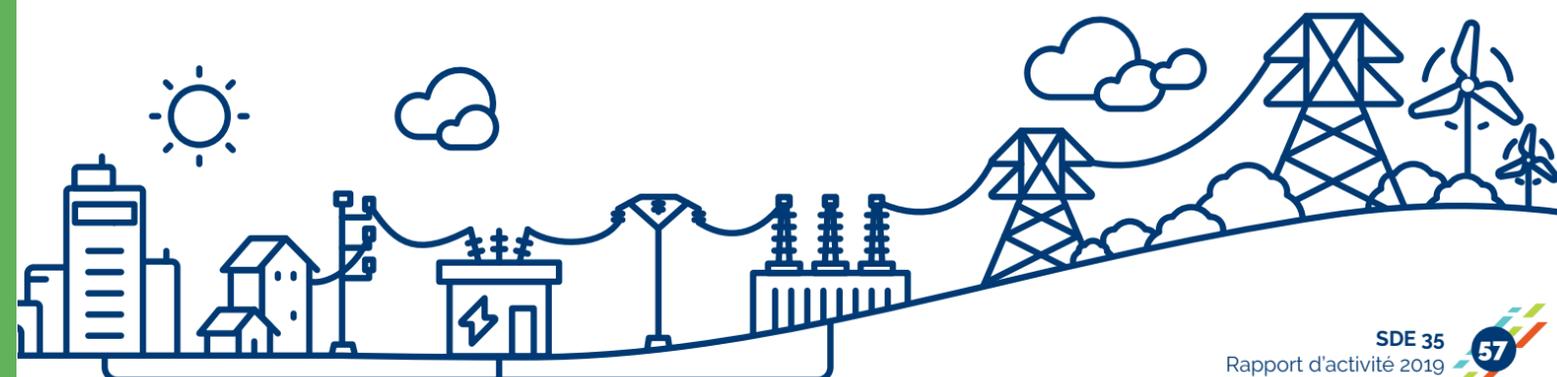
20 % de postes de plus de 40 ans

43,2% du réseau BT souterrain

37,2% du réseau HTA souterrain

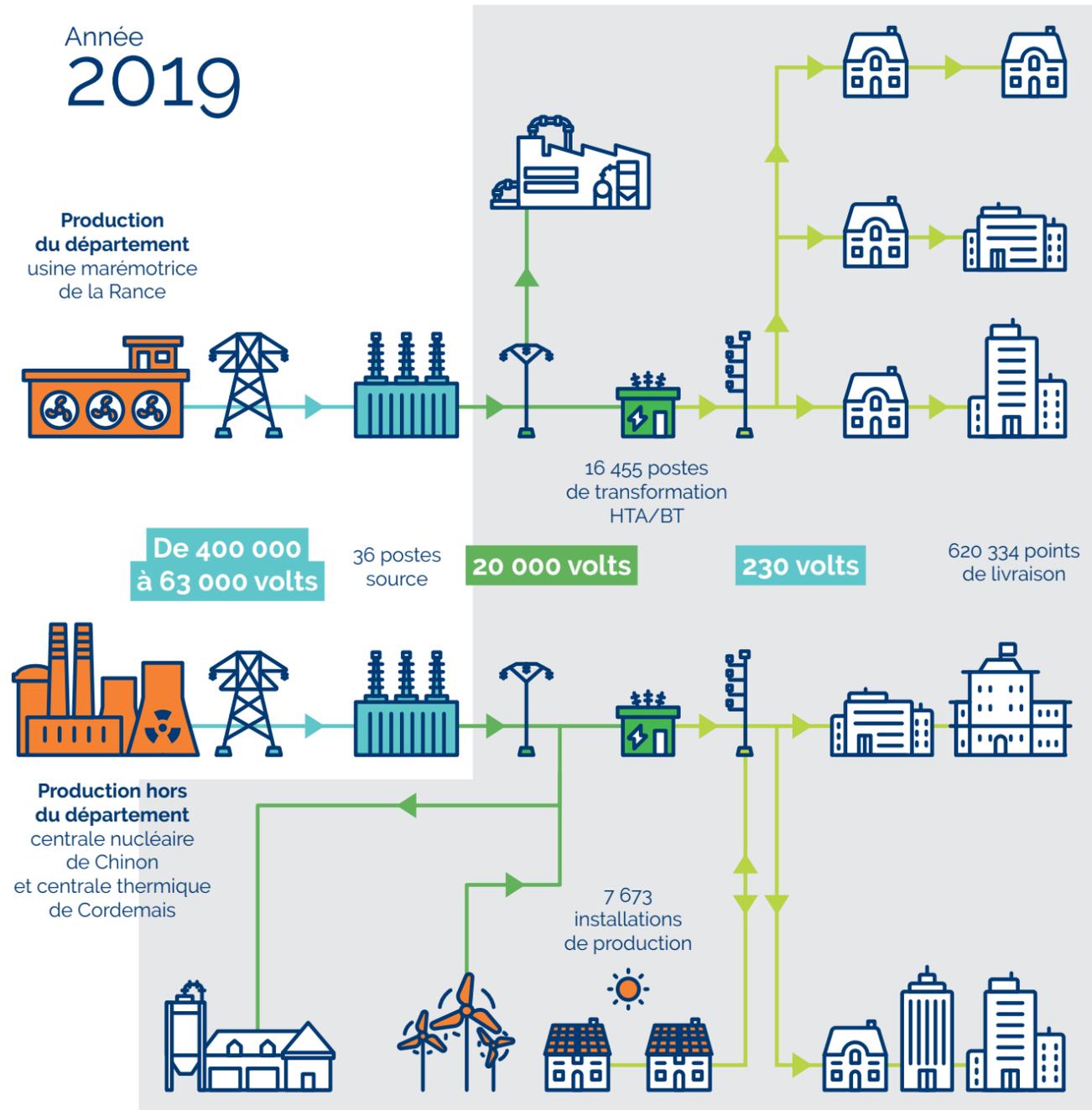
MOYENS

	DÉPENSES	RECETTES
Concession électricité	158 466,56 €	831 730 €



ANALYSER LES ACTIVITÉS DU CONCESSIONNAIRE D'ÉLECTRICITÉ

Année
2019



Données 2019

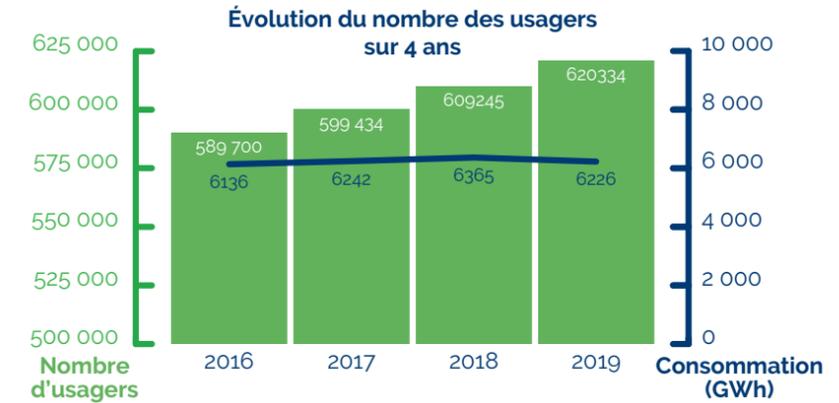
Les usagers

La population de l'Ille-et-Vilaine, composée en 2017 de **1 060 199 habitants**, connaît une progression croissante depuis de nombreuses années.

Ce développement s'accompagne d'une augmentation régulière du nombre d'usagers du réseau de distribution (+ 2,3 % en 2019) avec une légère baisse du nombre de clients HTA.

Diminution toujours importante du nombre de contrat aux Tarifs Réglementés de Vente : -5,2 % pour les tarifs bleus (-5,6% pour les résidentiels et -3,1% pour les non résidentiels).

En 2019, 66 % des contrats au TRV (contre 71% en 2018)



A noter en 2019 : baisse de la consommation de -2,2% malgré un nombre de consommateurs en évolution croissante (+1,8%)

La qualité de l'énergie

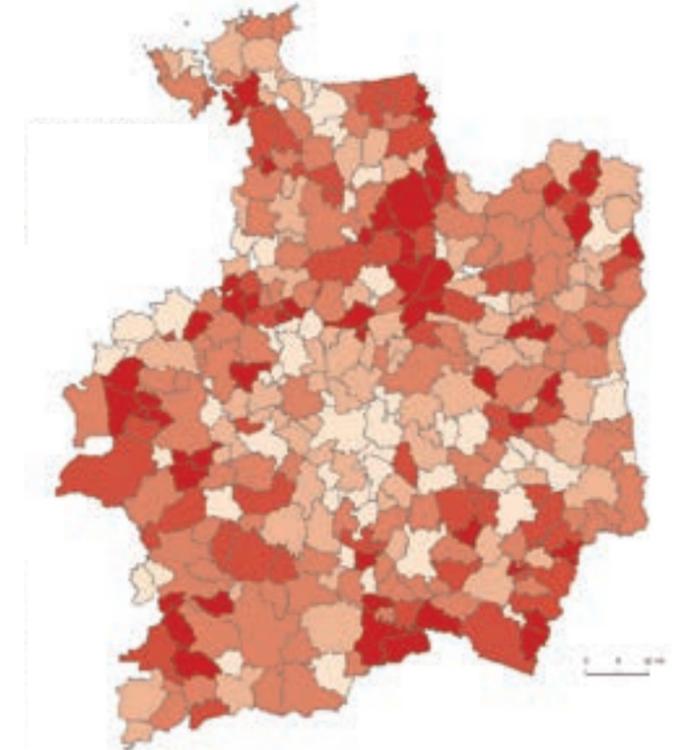
Le Critère B est un indicateur qualitatif correspondant au temps moyen de coupure (en minutes) subi par un client alimenté en basse tension.

Il se décline en durée moyenne des coupures annuelles (par usager, en minutes).

En 2019, le critère B* toutes causes confondues s'établit à **52,6 minutes** pour le département dont 34,4 liées aux incidents et 18,5 liées aux travaux.

Cette valeur est inférieure à la tendance observée durant les 6 dernières années (moyenne de 69 minutes sur la période 2014-2019) et reste également inférieure à l'indicateur à la maille nationale (64,3 minutes hors transport et évènement exceptionnel).

Critère B toutes causes confondues en 2018



Durée moyenne de coupure par usager BT (en minutes)

- = 30
-]30-60[
-]60-120[
-]120-180[
- > 180

Sources : Cartographie SDE35 © Septembre 2019
BD Topo © IGN © 2019

CRITÈRE B

	Total département 2016	Total département 2017	Total département 2018
Incidents	19,7 min	56,1 min	36,6 min
Travaux	51,2 min	19,8 min	18,5 min
Total	70,9 min	75,9 min	55,1 min

Contraste du Critère B pour l'année 2018 entre communes rurales (98 min) et communes urbaines (31,2 min)

Sécurisation des réseaux électriques

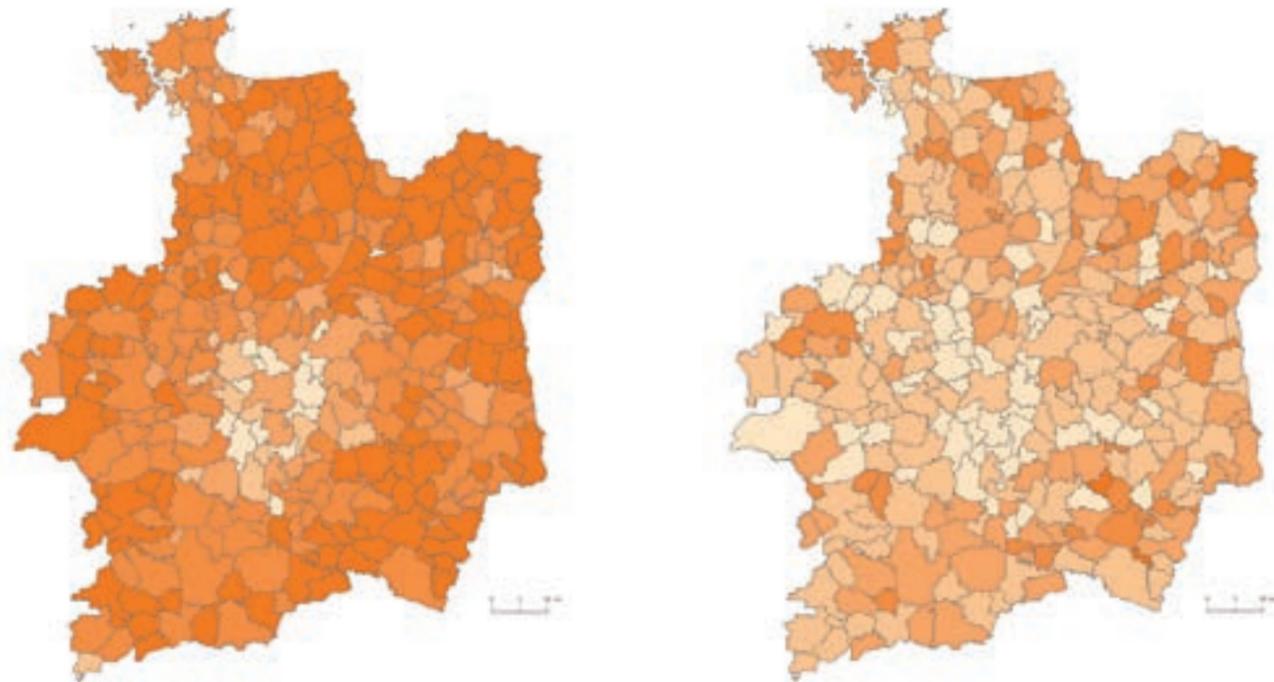
Particulièrement sensibles aux aléas climatiques, les fils nus basse tension sont parmi les câbles les plus âgés du réseau. Leur résorption est un axe prioritaire dans la politique d'investissement du syndicat. Depuis 2011, 1 136 km de fils nus ont été déposés, soit 34 % du patrimoine concerné (45 % des fils nus faible section).

Fils nus BT en 2011

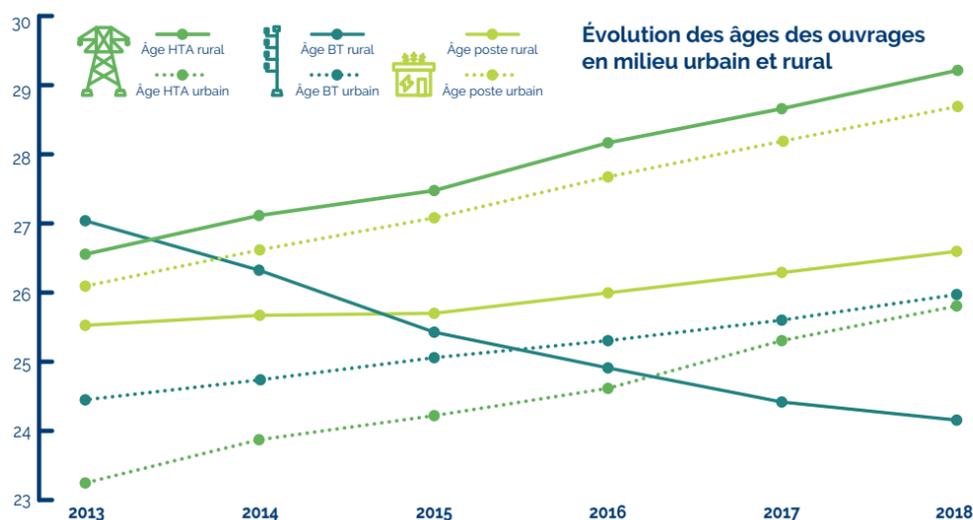
(Moyenne : 58%)

Fils nus BT en 2018

(Moyenne : 14,5%)



Taux de fils nus (en pourcentage) = 10 | 10-15 | 15-20 | 20-30 | > 30



Le programme d'investissement réalisé par le SDE35 a permis d'inverser la courbe de vieillissement des ouvrages BT dans le secteur rural. Le programme d'investissement d'Enedis bien que conforme aux engagements pris, apparaît comme insuffisant pour enrayer le vieillissement des ouvrages dont il a en charge le renouvellement (HTA et BT zones urbaines). **Ce vieillissement du patrimoine n'a pas d'effet actuellement sur la qualité de service** mais devra être pris en compte dans les futures politiques d'investissement.

Cartographie SDE 35 © septembre 2019
Sources : BD TOPO © IGN ® 2019

NÉGOCIER LE FUTUR CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession actuel, signé pour 30 ans prend officiellement fin au 30 juin 2022.

Néanmoins, compte-tenu de l'accord-cadre conclu en décembre 2017 entre la FNCCR, France Urbaine et les concessionnaires d'une part, et d'un souhait politique de mener les négociations pour le futur contrat avant les prochaines élections d'autre part, le SDE35 travaille depuis 2018 au renouvellement de ce contrat.

La commission dédiée au renouvellement du contrat de concession s'est réunie 5 fois en 2019.

Les phases de travail avec les concessionnaires Enedis et EDF ont démarré le 26 mars 2019. Près de vingt groupes de travail thématiques ont eu lieu en 2019, notamment au sujet de la mise en place du schéma directeur des investissements, du bilan comptable, de la transition énergétique et du volet contractuel.

Cinq instances de négociations ont eu lieu durant l'année 2019 avec les élus de la commission concession désignés pour ces négociations, et les représentants dédiés d'EDF et Enedis. Au vu des écarts significatifs et des points de désaccord entre le SDE35 et Enedis (bilan financier du contrat actuel, durée du prochain contrat, niveau d'investissement Enedis sur les communes urbaines, montant des redevances versées au SDE35, maîtrise d'ouvrage des travaux de raccordement des installations d'énergie renouvelable ...), la phase de négociation a été interrompue en décembre 2019 pour reprendre avec le nouvel exécutif.

PILOTAGE D'UNE MISSION RÉGIONALE DE CONTRÔLE

Depuis 2017 le SDE35 est le coordonnateur d'un groupement de commande à l'échelle du PEBreizh et pilote des missions de contrôle externalisées au niveau régional.

Deux sujets de contrôle ont été portés en 2019

La préparation et l'analyse de mesures terrain visant à estimer le nombre de Clients Mal Alimentés par syndicat (Sujet démarré en 2017 en vue de l'inventaire FACÉ de juin 2019)

● **Mission :** organisation de mesures terrain visant à estimer le nombre de DMA (Départs Mal Alimentés) par syndicat sur les exercices 2017 et 2018 afin de réaliser une analyse critique du modèle statistique « SIG-GDO » en vue d'une correction du nombre de DMA dans l'inventaire PACÉ.

● **Résultats :** La transmission des données par le concessionnaire fut laborieuse et la coopération de celui-ci limitée, ce qui a compliqué la campagne de mesure. Celle-ci a néanmoins confirmé les limites de l'ancien modèle statistique utilisé par Enedis.

L'analyse juridique de la mise à disposition des données requises par les AODE

● **Mission :** préciser les dispositions juridiques relatives à la mise à disposition des données pour les AODE et échanger avec les concessionnaires, la CNIL, la CRE et le Ministère afin d'améliorer l'accessibilité de ces données

● **Résultats :** pré-études juridiques réalisées et sollicitations des concessionnaires et institutions en cours.

Mission 7 : Développer des moyens généraux adéquats



Les évolutions récentes du SDE35 et notamment l'acquisition de nouvelles compétences, impliquent de **faire évoluer les métiers et d'adapter les moyens humains et techniques.**

Pour répondre au mieux à ces nouveaux enjeux, l'équipe du SDE35 s'est étoffée en 2019 avec l'arrivée de 10 nouveaux agents.

En 2020, cette tendance va se confirmer avec 6 recrutements prévus. Pour intégrer ces évolutions, le SDE35 a modifié en 2019 son organisation interne avec un nouvel organigramme des services et l'arrivée de nouveaux cadres au sein du CODIR.

Le second défi est numérique avec un nécessaire développement des systèmes d'information pour gagner en efficacité et en fiabilité.

Il s'agit à la fois de poursuivre l'informatisation et la sécurité informatique du SDE35, tout en se dotant d'un SIG performant qui permette d'améliorer la qualité de service rendue aux collectivités et aux partenaires.

Un autre défi à relever est celui d'**adapter et de vulgariser la communication du SDE35 pour la rendre plus accessible au grand public.** L'enjeu est aussi de positionner le SDE35 comme l'acteur incontournable des énergies et de la transition énergétique en Ille-et-Vilaine.

CHIFFRES CLÉS EN 2019



MOYENS

	Dépenses	Recettes
Percevoir et contrôler la taxe sur la consommation finale d'électricité	533 531 €	10 212 284 €
Maintenir et développer des systèmes d'information performants	543 868 €	88 092 €
Services supports	1 036 701 €	536 304 €
	2 114 100 €	10 836 680 €



LES FINANCES DU SDE35

Un contexte financier favorable

Le SDE35 bénéficie d'une assise financière solide avec une forte capacité d'autofinancement, qui lui permet de réaliser un haut niveau d'investissement sur les réseaux d'énergie (électricité, gaz), tout en s'engageant de façon conséquente sur les nouveaux enjeux liés à la transition énergétique via la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) Energ'IV : mobilité bas carbone, développement des énergies renouvelables, etc.

L'objectif du SDE35 est d'offrir aux communes un service public de l'énergie efficace et de qualité.

42 millions d'euros de dépenses réelles et 39 millions d'euros de recettes réelles

D'où vient l'argent ?

Autres recettes	1 515 586 €
Subventions état et région bornes de recharge	29 983 €
Participation ENEDIS (article 8)	515 000 €
Reversement Part Couverte par Le Tarif (PCT) par Enedis	832 248 €
Participation maintenance Eclairage Public	962 252 €
Récupération TVA	5 163 937 €
Redevances ENEDIS-EDF	4 911 138 €
Participation des collectivités et tiers	9 572 239 €
Participations FACE	5 666 687 €
Taxe sur l'électricité (TCFE)	10 212 324 €
TOTAL DES RECETTES RÉELLES (HORS RÉSULTAT)	39 381 354 €

42 millions d'€ de recettes

39 millions d'€ de dépenses

24% de contributions des communes sur le budget total du SDE35

Un peu moins d'1/4 des recettes proviennent de la taxe sur l'électricité.

Où va l'argent ?

DÉPENSES RÉELLES

Mission 1	Réduire les consommations énergétiques	10 268 832 €
Mission 2	Améliorer l'efficacité énergétique	26 488 041 €
Mission 3	Développer les énergies renouvelables	2 090 006 €
Mission 4	Développer la relation aux usagers	168 799 €
Mission 5	Mutualiser les moyens et les expériences	1 065 632 €
Mission 6	Assurer le contrôle de concessions	158 467 €
Mission 7	Développer des moyens généraux adéquats	2 114 100 €

TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES

42 353 877 €

Zoom sur

les investissements pour les travaux en 2019, 32,8 M d'€ dont :

24,9 millions d'€ pour les réseaux électriques

7,9 millions d'€ pour l'éclairage public

0,6 million d'€ de travaux sur les infrastructures de télécommunication

0,05 million d'€ de travaux sur les infrastructures de recharge pour véhicules électriques

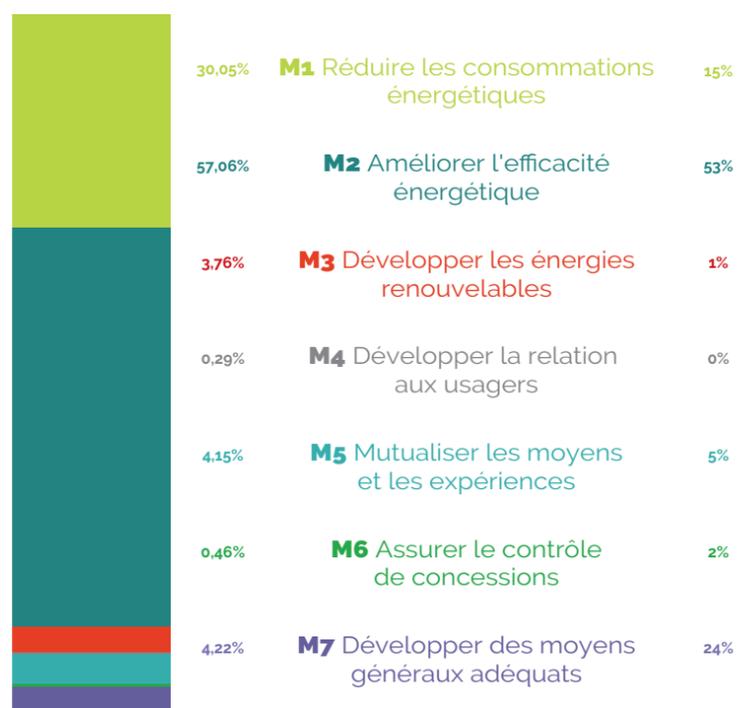


Et en 2020 ?

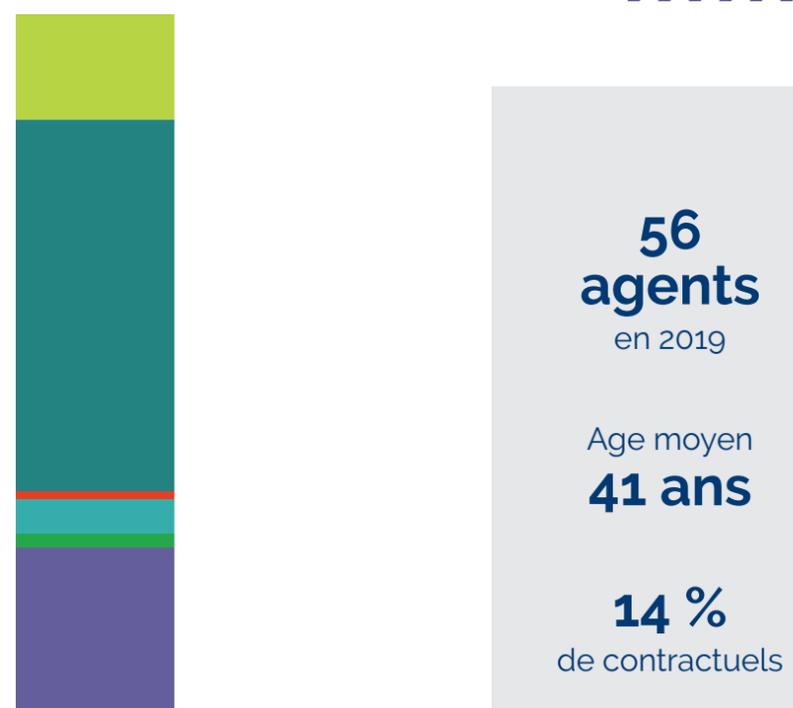
Les dépenses et recettes prévisionnelles par missions

MISSIONS	DÉPENSES	RECETTES
Réduire les consommations énergétiques	17 381 967 €	6 063 300 €
Améliorer l'efficacité énergétique	33 003 763 €	22 371 126 €
Développer les énergies renouvelables	2 175 443 €	254 000 €
Développer la relation aux usagers	167 288 €	-
Mutualiser les moyens et les expériences	2 398 864 €	2 139 059 €
Assurer le contrôle de concessions	264 944 €	822 000 €
Développer des moyens généraux adéquats	2 443 462 €	10 232 817 €
TOTAL	57 835 731 €	41 882 302 €

DÉPENSES



RECETTES



LES MOYENS HUMAINS : UNE ÉQUIPE ENGAGÉE

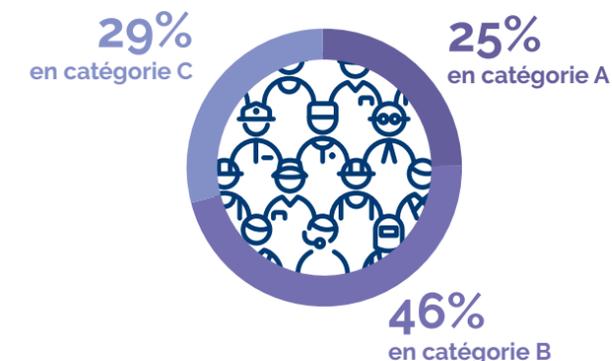
Le départ en retraite du directeur adjoint du SDE35 en 2019 a été l'occasion d'une refonte de l'organigramme des services du Syndicat.

La direction s'organise maintenant autour d'un Directeur et de deux Directrices adjointes tandis que les équipes qui rassemblent des profils variés et complémentaires aussi bien techniques qu'administratifs sont répartis en 9 pôles :

- moyens généraux,
- communication,
- systèmes d'informations,
- concession,
- éclairage,
- travaux,
- études et urbanisme,
- topographie,
- énergie et mobilité.

Des chantiers importants dans le domaine des ressources humaines ont été initiés en 2019 : engagement d'une réflexion autour du règlement intérieur, de la mise en place du télétravail, de l'évolution du régime indemnitaire, mise à jour du plan de formation, etc.

Répartition des agents par catégorie



Une équipe en mouvement

- 5 départs : 2 retraites, 3 disponibilités, 1 départ
- 6 stagiaires
- 2 alternants

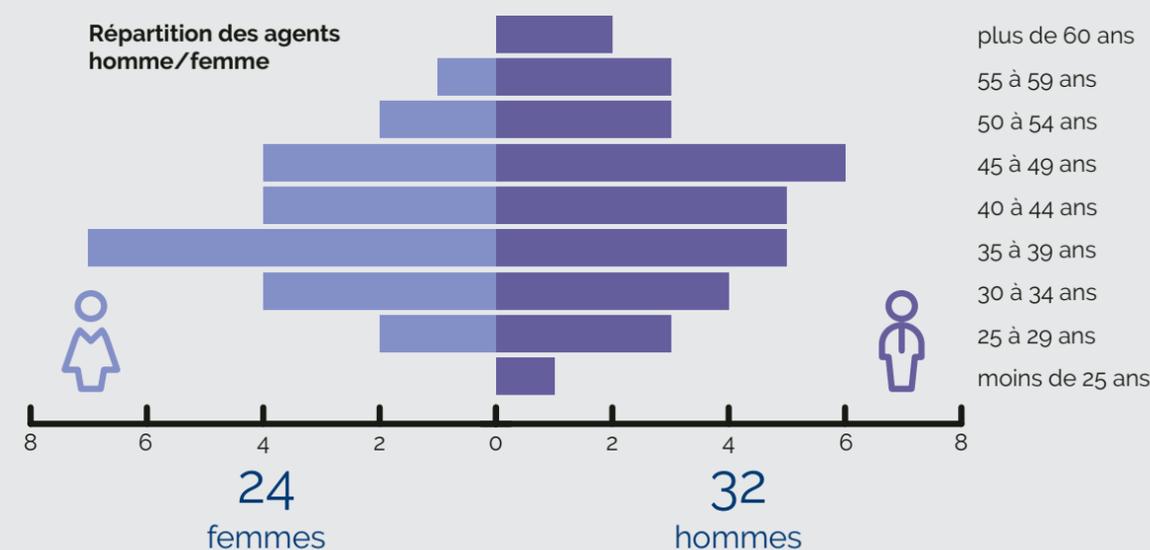
127 jours sont consacrés à la formation des agents du syndicat (non compris les préparations au concours)

56 agents en 2019

Age moyen 41 ans

14 % de contractuels

Répartition des agents homme/femme



24 femmes

32 hommes

Organigramme - Août 2020

Dider NOUYOU
Président



DIRECTION GÉNÉRALE

David CLAUSSE
DG

Elodie FAUSSURIER
DGA

Ana SOHIER
DGA

Chiara ZANASI
Chargée de mission
Pôle Energie Bretagne
02 99 23 98 42



PÔLE CONCESSIONS

Elodie FAUSSURIER
Responsable du pôle
02 99 23 04 33

Laurence HARDY
Chargée de gestion
administrative et financière
02 99 23 98 34

Gaël LE CORRE
Chargé de contrôle
02 99 23 45 80



PÔLE TOPOGRAPHIE

Nathalie BEAUDOIN
Responsable du pôle
02 99 23 04 37



PÔLE ÉTUDES- URBANISME

François BELINE
Responsable du pôle
02 99 23 45 82

Xavier BOUHYER
Chargé d'études
02 99 23 04 39

Claude FABLET
Chargé d'études
02 99 23 11 46

Tanguy MOULIN
Chargé d'études
02 99 23 04 36

Chantal HULAUD
Chargée de gestion
administrative et financière
02 99 23 45 88



PÔLE TRAVAUX

Karl BILLY
Responsable du pôle
02 30 95 11 78

Nicolas FILLAUT
Conducteur d'opérations
02 99 23 45 83

Christophe GALLET
Conducteur d'opérations
02 99 23 04 38

Christophe ABGRALL
Conducteur d'opérations
02 99 23 13 71

Maxime BERTRAND
Conducteur d'opérations
02 30 95 11 30

Frédéric HAMON
Conducteur d'opérations
02 99 23 13 74

Charly LECOQ
Conducteur d'opérations
02 30 95 11 85

Maxime BOULLEZ
Conducteur d'opérations
06 42 40 83 78

David DE OLIVEIRA
Conducteur d'opérations
02 99 23 13 77

Freddy GAVARD
Conducteur d'opérations
02 99 23 45 84

Gwenola GLORET
Conducteur d'opérations
02 99 23 98 41

Valérie ROUSSEAU
Chargée de gestion
administrative et
financière
02 99 23 13 78

Adeline LANDAIS
(Ikram EL MANDILI
en rempl.)
Chargée de gestion
administrative et
financière
02 99 23 45 85

Jenny GUILAIN
Chargée de gestion
administrative et
financière
02 99 23 11 44



PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX

Ana SOHIER
Responsable du pôle
02 99 23 45 81

Chrystèle BAUDU
Chargée des RH
02 99 23 13 73

Gilles BERNARD
Chargée de l'accueil
et de la logistique
02 99 23 15 55

Sabine DELVERT
Chargée de gestion
administrative et financière
02 99 23 45 87

Julie FELLONI-ROGER
Acheteuse publique
02 99 23 11 47

Pierre-Yves LE ROHO
Acheteur public
02 99 23 13 70

Laura PASQUALETTO
Responsable gestion budgétaire
et financière
02 99 23 13 75

Gaëlle VAIDY
Assistante de direction
02 99 23 45 86



PÔLE ÉCLAIRAGE

Sébastien POTTIER
Responsable du pôle
02 30 95 11 82

Adrien BISEUL
Conducteur d'opérations
02 99 23 04 31

Jean-Marc FOLIO
Conducteur d'opérations
02 99 23 11 45

Julien HENRY
Conducteur d'opérations
02 30 95 11 75

Christophe LENORMAND
Conducteur d'opérations
02 99 23 11 48

Valérie FAUCHEUX
Chargée de gestion
administrative et financière
02 99 23 98 35

Laure-Anne NICOLAS
Chargée de gestion
administrative et financière
02 99 23 98 35



PÔLE ÉNERGIE-MOBILITÉ

Charlotte SIMON
Responsable du pôle
02 99 23 04 35

Matthias RECOURCÉ
Chargé de la mobilité
02 99 23 98 39

Charlotte RIGAUD
Chargée de l'énergie
02 30 95 11 76

Guénola MOISAN
Chargée de l'énergie

Thomas BERTHIAU
Econome de flux
02 30 95 11 87

Delphine GALON
Assistante administrative
et technique
02 99 23 04 34

Pierre MOAL
Chargé de développement des
projets photovoltaïques (Energy IV)
07 88 45 78 91



PÔLE SYSTÈMES D'INFORMATION

Lionel BERTHIER
Responsable du pôle
02 99 23 04 32

Nicolas AULNETTE
Chargé de l'informatique
02 99 23 98 40

Ronan GALLE
Chargé de l'informatique
02 99 23 04 32

Julie COQUILLAY
Chargée du SIG
02 99 23 98 36



PÔLE COMMUNICATION

Sophie LANTERNIER
Responsable du pôle
02 99 23 98 38

Maëlle DEREPPER
(Marie KEROUANTON en rempl.)
Chargée de communication
02 99 23 13 72



SÉCURITÉ INFORMATIQUE ET SIG

Déployer une plateforme SIG transversale

Le mois de novembre 2019 a vu la mise en place d'une nouvelle plateforme SIG transversale. Cela a été l'occasion de remettre à niveau de nombreux référentiels de données (communes, cadastre, réseaux, etc...). Cette plateforme sera en capacité de s'interfacer avec les différentes briques métiers du SDE35 et de mettre à disposition des informations géolocalisées à destination des agents et des élus.

En complément le SDE35 peut s'appuyer sur une plateforme SIG hébergée, pour des actions de communication grand public (site internet) dont la disponibilité est garantie.

Sécuriser le système d'information métier

A la fin de l'année 2019, le SDE35 a commencé à déployer son nouvel outil de gestion des affaires pour le pôle Etude de la collectivité.

L'année 2020 verra la finalisation de l'outil avec un déploiement pour les services Eclairage Public et Travaux.

Améliorer les conditions de travail numérique des agents et initier le socle technique du télétravail

Au cours du second semestre 2019, une nouvelle solution de téléphonie fixe a été déployée au SDE35 pour les agents. En parallèle, **la fibre optique a été installée améliorant les conditions d'utilisation du réseau internet pour les agents.**

Cette solution logicielle permettra aux agents en télétravail d'accéder à l'ensemble des ressources numériques nécessaires à la réalisation de leurs tâches. Cette solution est en phase de test avant un déploiement généralisé courant 2020.

Au cours du mois de novembre 2019, une solution technique VPN (virtual private network) permettant d'accéder depuis l'extérieur aux ressources informatiques internes (fichiers, applications intranet, serveurs, etc...) de façon sécurisée a été déployée.



“ UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'ensemble des supports de communication (publications, outils numériques, événementiels), développés par le syndicat a pour objectif de valoriser son territoire, de sensibiliser les collectivités adhérentes aux enjeux énergétiques et de donner plus de visibilité sur le rôle et les activités du SDE35 au quotidien.

Les incontournables de 2019



Salon In/Out



Forum de l'Emploi Public Local



Les petits déjeuners techniques
en partenariat avec l'ALEC

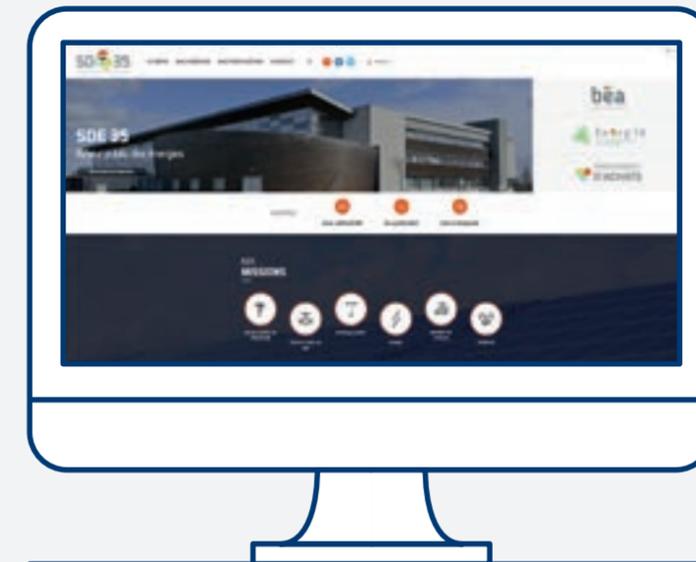


Congrès de la FNCCR à Nice



L'année 2019 a permis d'effectuer un travail important de refonte du site internet du SDE35.

Le nouveau site internet est désormais disponible www.sde35.fr et répond aux 3 qualités suivantes :



- **INTUITIF, site très pratique d'utilisation** qui propose différentes entrées par thématiques, profils d'utilisateurs afin de suivre aisément l'actualité du syndicat d'énergie et d'Energy'IV ou bien d'accéder directement à une information ciblée.
- **DYNAMIQUE**, site qui fait découvrir les évolutions récentes du SDE35 liées à la transition énergétique. On parle d'innovation, de mobilité bas carbone, de réseaux intelligents, de production photovoltaïque, etc. **Le tout en images et en vidéos.**
- **TRANSPARENT**, un site qui met à disposition l'ensemble des actes administratifs et autres documents réglementaires (compte-rendu, délibérations, guide des aides financières, etc.). **En tant que collectivité territoriale, le syndicat d'énergie est très vigilant à assurer cette transparence, autant vers les élus que vers les citoyens.**

Comité du SDE35

COLLÈGE ÉLECTORAL DÉLÉGUÉ TITULAIRE COMMUNE / EPCI DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT COMMUNE / EPCI

Groupe 1 - Délégués des communes

Pays de Brocéliande	Patrick SAULTIER	Plélan-le-Grand	Franck SAUVAGE	Treffendel
	Valérie DESTRUHAUT	Gaël	Delphine DAVID	Montfort-sur-Meu
Pays de Fougères	Jean-Pierre DELAUNAY	Dompierre-du-Chemin	Patrick DELAUNAY	Parigné
	Michel BENEDETTI	Javené	Rémy LEBANSAIS	Louvigné-du-Desert
	Daniel TANCEREL	Lécousse	Pierre BERHAULT	Beauce
Pays de Redon	André CROGUENNEC	Redon	Jean CARIO	Pipriac
Pays de Rennes (hors RM)	Jean-Claude BELINE	Châteaugiron	Raymond BERTHELOT	Vignoc
	Jacques POUPART	Ercé-près-Liffré	Thomas PINAULT	Mouazé
Pays de Saint-Malo	André DAVY	Broualan	Rémi DESCHAMPS	Le-Vivier-sur-Mer
	Robert MONNIER	Saint-Pierre-de-Plesguen	Philippe RESSE	Dingé
	Camille BONDU	Pleurtuit	Loïc GANDON	Saint-Lunaire
	Jean-Luc DUPUY	Saint-Guinoux	Loïc CAVOLEAU	Saint-Père-Marc en-Poulet
Pays de Vitré	Alain COSSONNIERE	Hirel	Jacques BENARD	Saint-Malo
	Maurice BEAUGENDRE	Mecé	André BRIZARD	Martigné-Ferchaud
	Loïc GODET	Amanlis	Quentin CAILLARD	Mousse
Pays des Vallons de Vilaine	Michel JEULAND	Domagné	Jean-Pierre LEBRY	Vitré
	Jean-Yves INIZAN	Mernel	Xavier GERARD	Pléchâtel
	Franck NOEL	Lassy	Paul LEVILAIN	Bain-de-Bretagne

COLLÈGE ÉLECTORAL DÉLÉGUÉ TITULAIRE COMMUNE / EPCI DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT COMMUNE / EPCI

Groupe 2 - Délégués des EPCI

Pays de Brocéliande	Christophe MARTINS	Montfort Communauté	Roland LE BIAVAN	Saint-Méen Montauban
Pays de Rennes (hors RM)	Patrick LE GUYADER	Pays-de-Châteaugiron	-	-
Pays de Saint-Malo	Albert COMBY	Pays-de-Dol-Mt-St-Michel	-	-
Pays de Fougères	Claude GUERIN	Couesnon-Marches-de-Bretagne	-	-
Pays de Vitré	Dominique KERJOUAN	Vitré Communauté	Henri VALAIS	Pays-de-la-Roche aux-Fées

Groupe 3 - Délégués de Rennes Métropole

Rennes Métropole	Jacques RENAULT	Betton	Florian PINEL	Chavagne
	Didier NOUYOU	Bourgbarré	Ronan LE GARREC	Clayes
	Jean-Yves GOMMELET	Chantepie	Guy RIO	Gévezé
	Jean-Luc MORLAIS	Cintré	Jean-Pierre CHANTREL	L'hermitage
	Yvonnick DAVID	Corps-Nuds	Philippe LEBORGNE	Nouvoitou
	André LATREILLE	Le Rheu	Pascal BROSSAY	Noyal-Chatillon sur-Seiche
	Nadège NOISETTE	Rennes	Jean-Paul LEFEUVRE	Pacé
	Yannick NADESAN	Rennes	Didier DAUCÉ	Parthenay-de-Bretagne
	Gurval GUIGUEN	Rennes	Dominique CANNESSON	Pont-Pean
	Daniel GUILLOTIN	Rennes	Vincent MAHODUHAMEL	Rennes
	Alain PAUL	Saint-Gilles	Antoine CRESSARD	Rennes
	Didier DUPERRIN	Saint-Sulpice-la-Forêt	Matthieu THEURIER	Rennes
	Olivier DEHAESE	Acigné	Eric BERROCHE	Rennes

Glossaire

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie	FNCCR	Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies
AMF	Association des Maires de France	FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
AMO	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	GNV	Gaz Naturel Véhicule
AODE	Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité	GWh	Giga Watt Heure
BT	Basse Tension (ligne électrique)	HT	Haute Tension (ligne électrique)
BTA	Basse Tension Aérienne (ligne électrique)	HTA	Haute Tension Aérienne (ligne électrique)
CAO	Commission d'Appel d'Offres	IRVE	Installation de Recharge pour Véhicules Electriques
CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux	kVA	Kilo Volt Ampère
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales	kV	Kilo Volt
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale	MVA	Méga Volt Ampère
COD	Collectivité Organisatrice de la Distribution	MWh	Méga Watt Heure
CRAC	Compte Rendu d'Activité du Concessionnaire	NOME	Nouvelle Organisation des Marchés de l'Electricité
CU	Certificat d'Urbanisme	PCB	Polychlorobiphényle
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer	PCE	Point de Comptage et d'Estimation (EDF)
DICT	Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux	PDL	Point de livraison
DIUO	Dossier d'Intervention Ulérieure sur Ouvrage	PCRS	Plan Corps de Rue Simplifié
DMA	Départ Mal Alimenté	PEB	Pôle Energie Bretagne
DT	Déclaration de Travaux	PCDMR	Programmation Coordonnée de Développement et de Modernisation des Réseaux
EDF	Electricité de France	SIG	Système d'Information Géographique
EP	Eclairage Public	SMILE	Smart Ideas to Link Energies
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale	SRCAE	Schéma Régional Climat Air Energie
ER	Electrification Rurale	SRU	Solidarité et Rénovation Urbaine (loi)
FACE	Fonds d'Armortissement des Charges d'Electrification	TCC	Toutes Causes Confondues
FCTVA	Fonds de Compensation de Taxe sur la Valeur Ajoutée	TCFE	Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité
FEPL	Fédération des Entreprises Publiques Locales	TEPCV	Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte
		TPN	Tarif de Première Nécessité
		TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
		ZA	Zone d'Activité



Séminaires interne du SDE35



Syndicat Départemental d'Énergie 35

Village des Collectivités d'Ille-et-Vilaine

1 avenue de Tizé - CS 43603 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX

Tél. 02 99 23 15 55 - sde35@sde35.fr



Béa, les Bornes Electriques pour Automobiles du SDE35



SDE35